CITIZENSHIP INSTRUCTION FOR ADULT (ESL) LEARNERS

An Assessment of Programmes and Services

produced by
Tracey Derwing, Ph.D.
Murray Munro, M.Sc.
Language Assessment &
Research Consultants

for
Corporate Policy Branch
Department of the
Secretary of State

October, 1987

The contents of this report are the sole responsibility of the authors and do not necessarily represent the official views of the Corporate Policy Branch or of the Department of the Secretary of State.

(Français au verso)

BIBLIOTHÈQUE
SECRÉTARIAT D'ÉTAT DU CANADA
LIBRARY

ACKNOWLEDGEMENTS

The compilation of this report was made considerably easier with the help and cooperation of the following people: the staff at the Alberta/N.W.T. regional office of the Department of the Secretary of State; Sally Andrews of the Corporate Policy Branch, Ottawa; Sidney Pratt; the members of the CIRP working group; and Janet Schwegel of Personal Publishing, Edmonton.

We would also like to thank the personnel in the regional offices and in the courts, as well as all the citizenship coordinators and instructors who responded to the survey.

We would like to specially thank Jeff Bullard, who provided invaluable assistance during all phases of the census.

INTRODUCTION

In the last decade there have been numerous initiatives on the topic of citizenship education for adult immigrants, but unfortunately the studies, conferences, symposia and reports are not widely known; many agencies offering citizenship courses are unaware of the existence of such initiatives, and even of other citizenship programmes similar to their own. Until now there has been no formal mechanism that could provide citizenship educators in all parts of the country with information regarding course content, availability of materials, innovative teaching techniques, and an opportunity to exchange ideas. Furthermore, in some regions, there has been very limited contact with representatives of the Courts of Canadian Citizenship, with the result that the Courts are unaware of the programmes' existence. Needless to say, groups that offer citizenship classes in such an isolated environment are pressed to 're-invent the wheel' in designing courses without the benefit of the experience of others. The most serious consequence of this state of affairs is the effect it has on the adequacy of the preparation of future citizens for life in Canadian society.

Although various departments in the federal government, most particularly the Department of the Secretary of State, are in a position to produce resources that could be invaluable to citizenship education programmes, a need was recognized to locate organizations, agencies, and individuals currently involved in the delivery of citizenship preparation courses. To that end, the Corporate Policy Branch of the Department of the Secretary of State contracted Language Assessment and Research Consultants (LARC) to undertake a national survey of citizenship programmes in order to identify their strengths, weaknesses and needs, and to make recommendations to the Department on directions for citizenship education in Canada.

METHODOLOGY

The census consisted of the following phases:

1) the information required by the Department of the Secretary of State was determined;
2) a questionnaire was developed;
3) programmes across the country were identified;
4) a covering letter and a copy of the questionnaire were sent to each programme;
5) follow-up telephone interviews were conducted with each respondent;
6) tardy respondents were gently prodded with telephone calls to ensure complete representation;
7) the collected data were analyzed;
8) a National Citizenship Directory was compiled; and finally
9) the directory and this report outlining the findings and recommendations were submitted to the Department.

Each of these stages leading to the completion of the census will be elaborated upon in the following sections.

1. Information Required

In March 1987, at the TESL Canada annual meeting a LARC consultant met with Jeffrey Bullard from the Corporate Policy Branch, and Sidney Pratt, a contractor who was compiling a list and review of citizenship materials, a teacher's manual and policy recommendations. At that time the Department distributed a questionnaire on citizenship instruction to the ESL teachers attending the conference. The form was loosely based on a questionnaire that had been developed the year before by Citizenship Alberta, a voluntary organization of citizenship educators in that province. Together with Mr. Bullard and Ms. Pratt, the LARC consultant interviewed as many citizenship instructors as possible; in addition she met with representatives of the Ontario Ministry of Citizenship and Culture and the editor of *TESL Canada Journal*. These initial contacts helped to give shape to the body of information that would fulfil the Department's needs.

2. Development of the Questionnaire

The questionnaire to be used in the census was developed after a close examination of the information collected in Vancouver, as well as the results of the 1986 provincial survey for Citizenship Alberta, which was conducted by a representative of LARC. A first draft was sent to a Departmental committee responsible for overseeing the Citizenship Instruction Review Project (CIRP) for input. Members of the committee relayed their comments to Mr. Bullard, who met with LARC in late April. Ms. Pratt was also consulted because of her long-term involvement in citizenship education in the province of Ontario. The feedback provided by each individual was taken into consideration in a second draft of the questionnaire, which was then distributed to the Departmental committee. This draft was also discussed with the members of the CIRP working group at their meeting in Winnipeg in May. The members of the working group, comprised of citizenship educators from across the country, were asked for suggestions regarding both the questionnaire and a covering letter that was to be sent to all programmes identified. Both LARC contractors participated in the Winnipeg meetings and thus had a unique opportunity to spend a considerable period of time gathering information about regional differences and problems in citizenship instruction. The discussions led to clearer notions of which broad areas of concern should be the focus of the follow-up telephone interviews. In addition, LARC representatives were able to meet with Departmental committee members on the

last day of the Winnipeg consultation, at which time details for the final version of the questionnaire were discussed. A copy of the covering letter and the questionnaire can be found in Appendix A of this report.

3. Identification of Programmes

The identification of programmes, the third phase of the survey, in fact began at the very outset of the project and continued until the last day of data analysis in early October. Although every effort was made to locate all citizenship programmes in Canada, there are bound to be some agencies that were not contacted which offer tutorials to students on an ad hoc basis.

Our first step was to place a request in the *TESL Canada Journal* for teachers of Canadian content material to contact LARC in order to be represented in the survey. We also placed a notice regarding the census in the provincial TESL newsletters across the country. Three English newspapers designed for use in the adult ESL classroom were also contacted, and the editors agreed to put a notice in the *Notes to the Teacher* that accompany the papers (see Appendix B).

The next source of programme names contacted by LARC was the offices of the Courts of Canadian Citizenship across the country. Every court was telephoned, and personnel there were requested to submit a list of all citizenship preparation courses known to them. Whenever possible the courts complied quickly; however, in a few regions the courts were unaware of any programmes in the area. One court indicated that there was really no demand for citizenship classes since the ESL programmes in the area were sufficient to provide immigrants with all their needs. This view was echoed in a number of small communities.

A list of the OCASI (Ontario Council of Agencies Serving Immigrants) membership was very useful in identifying contacts, as was the handbook of Western Immigrant-Serving Agencies.

Members of the working group provided LARC with names of citizenship programmes in their provinces: Jean Unda sent two lists of agencies funded by the Ontario Ministry of Citizenship and Culture, some of which offer citizenship education; Janice Scott sent the addresses of the School Divisions throughout Manitoba that offer continuing education to adults; Andrew Shum sent a list of citizenship programmes in the Vancouver area; and Noreen Nimrod provided LARC with the names of several national ethnocultural organizations. Jeff Bullard discovered the names of several programmes and sent them along to LARC.

To the contact lists were added the names of as many immigrant serving agencies, school boards and ESL organizations as we could locate using telephone directories for each urban centre in Canada. Whenever telephone calls were made to an organization, the respondents were always asked whether they were aware of other citizenship programmes in the community, and several small, non-traditional programmes were identified in this way.

Whenever possible, listed organizations and individuals were contacted by telephone prior to the mail-out of questionnaires to discover whether or not they conducted citizenship education classes; we estimate that approximately one hundred unnecessary mailouts were prevented by advance identification of ESL and ethnocultural groups that had no citizenship offerings.

4. Mail-out of Questionnaire

The first mail-out of the questionnaire and an accompanying covering letter took place in early June. It was originally thought

that the census would be underway in April or early May, but delays in receipt of approval from Statistics Canada prevented an earlier start. Unfortunately the Canada Post letter carriers' strike also caused some problems for the survey, in that many programmes did not receive copies of the questionnaire, or, in some cases, the forms arrived only after the programmes had closed down for the summer. Questionnaires continued to be sent out over the course of the summer as additional programmes were identified. If a survey form was not returned within a month's time, the organization or individual involved was contacted by telephone and reminded, or, if the need arose, another questionnaire was mailed. In a few instances, the entire questionnaire was completed by telephone interview.

5. & 6. Follow-up Telephone Interviews and Reminders

Once questionnaires were returned to LARC, the respondents were telephoned and interviewed in order to clarify certain points in the questionnaire and to facilitate the respondent's opportunity to provide input on the issue of future directions and needs in citizenship education.

The bulk of the telephone interviews took place in the month of September, when most organizations recommenced their citizenship classes. Some coordinators required gentle reminders to complete the survey; those individuals were telephoned at two-week intervals. Many of the phone calls were made in the Alberta/N.W.T. Regional office of the Secretary of State; the cooperation of the staff is very much appreciated.

7. Data Analysis

Once the questionnaires and the follow-up telephone interviews were completed, the process of organizing the findings began. Programmes were classified according to the following categories: Type A – course designed specifically to prepare for citizenship hearing; Type B – ESL course which places heavy emphasis on citizenship issues; Type C – traditional ESL course with limited citizenship content; Type D – no citizenship preparation of any kind; Type E – ad hoc tutorials for individuals or very small groups; Type X – an organization expecting to offer a citizenship course for the first time either in the autumn of 1987 or at some later date. The information from the Type A and Type B programmes was used as the basis of the study, although the comments and viewpoints of all respondents were taken into consideration in the final recommendation section.

The responses to each of the 39 items on the questionnaire were tallied for individual provinces, in order to identify regional differences. Where no such differences existed, information was compiled at a national level. There were several questions in the survey for which a small number of programmes were unable to provide answers. In those instances the percentages were calculated on the basis of the responding programmes. Whenever a sizeable number of programmes (ten or more) failed to answer a question due to lack of information, the missing data were noted (for example, some agencies do not keep records of their students and were therefore unable to answer the questions regarding the student profile).

The data were organized into four general areas: **Programme Profiles**, in which information regarding the administration of programmes, their funding sources, staffing etc. is detailed; **Student Profiles**, a look at who is attending citizenship preparation classes and what is being done to accommodate their individual needs; **Course Content**, in which the topics and objectives of the courses are revealed, as well as information on materials used and classroom format; and finally, **Programme Evaluation**,

in which the methods employed for evaluating staff and programmes are identified, as well as the weaknesses and strengths of the programmes as perceived by the delivering bodies.

8. Compilation of the Canadian Citizenship Directory

The *Canadian Citizenship Directory* contains several sections. The first is a catalogue of all organizations identified as offering some form of citizenship course, and the second is a list of immigrant-serving organizations that participated in the census but did not offer citizenship courses per se. Agencies or institutions which responded to the survey but which offer no courses for immigrants were excluded from the directory. Organizations were grouped alphabetically, first by province, then by city, then by agency name. Following the programmes are lists of the Courts of Canadian Citizenship and Regional Offices of the Department of the Secretary of State. The fourth section catalogues the provincial contacts in charge of the Citizenship Instruction and Language Training and Textbook (CILT) agreements. The fifth section is a list of individuals involved in the Citizenship Instruction Review Project (CIRP), followed by a list of TESL representatives and newsletter editors. Section six is a compendium of groups whose interests are directly linked to citizenship issues. The final section lists a number of periodicals relevant to newcomers and citizenship.

DATA ANALYSIS

Programme Profiles

Programme Types

In all, 74 programmes offering citizenship courses in preparation for the court hearing responded to the questionnaire. These programmes have been classified as Type A. Type B programmes, those which consist of ESL classes with a heavy emphasis on citizenship issues, number 15. Another 15 organizations, labelled Type E, offer individual or small group tutorials on an ad hoc basis, and representatives of four agencies contacted said that they plan to offer citizenship courses for the first time in upcoming months (Type X). There were an additional 100 questionnaires returned from organizations that either offer traditional ESL classes with very limited citizenship content (Type C) or offer no form of citizenship instruction at all (Type D). Because only Types A and B were able to answer most of the questions, their responses have been used in the tabulation of the data. Wherever possible, the views of the educators in Type E and C programmes have been noted. It should be pointed out that the number of classes offered by the programmes varies considerably; many of the programmes in Ontario, for example, are quite large. The responses that are recorded here are characteristic of the programmes; however, there may be some small differences from class to class that are not reflected in the data.

The response rate to the census was extraordinarily high for a survey of this kind – 96%[1]; we suspect that the success was due not only to the telephoned reminders (although they definitely played a significant part), but also to citizenship educators' high interest level in the problems associated with the delivery of citizenship courses which prompted them to reply. See Table 1 for a breakdown of programme types by province.

Hours of Instruction

There was tremendous variety in the number of hours of instruction offered to students, ranging from a low of two to a high of ninety, with a national average of 24.5. (Figure 1 displays the average or mean number of hours per course in each province.) These disparities can be attributed to the fact that since the Type B programmes are designed to promote ESL as well as citizenship, they are necessarily longer. The very short courses tend to be found in small centres where resources are limited.

Another factor which contributes to the wide variation in course length is whether or not a programme offers continuous enrolment as opposed to a defined intake period. Agencies which accept new students over the duration of the course tend to offer more lengthy courses than those which allow students to enrol at the first class only. It should be pointed out, however, that the number of hours a course is offered does not necessarily correspond to the number of hours that a student attends.

Publicity

All programme types responded in similar ways to a question regarding means of publicizing their course offerings. The most common methods of advertising include flyers, brochures or signs at the site of citizenship application; posters in community centres and in locations where ESL classes are offered; advertising in ethnic newspapers or newsletters; word of mouth; and ads on ethnic radio and TV programmes. One settlement agency reported that it notifies former clients in a letter that there is

[1]There were nine potential respondents out of a total of 217 from which no response to the questionnaire was received. In all cases, no current telephone number could be obtained.

Figure 1

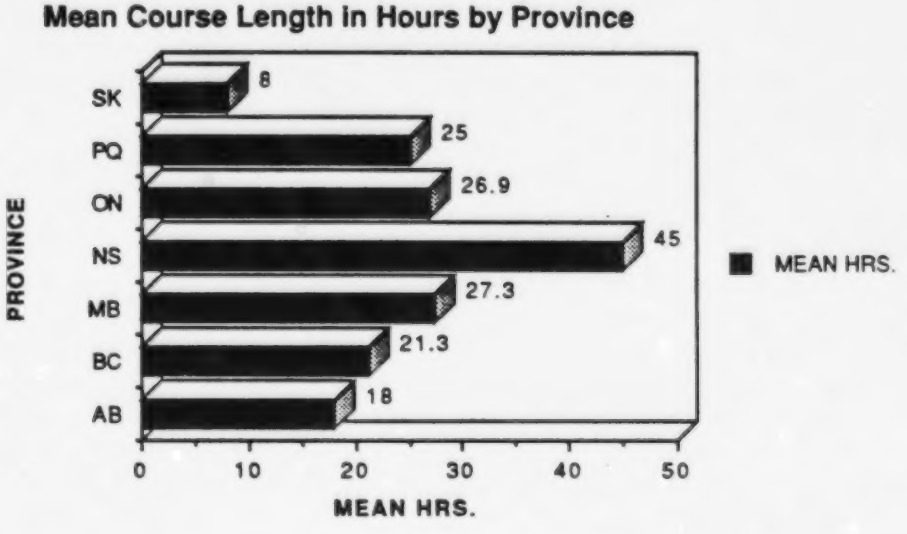

Table 1: Program Types by Province

Prov.	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type X
AB	9	3	14	1	1	1
BC	13	3	8	8	2	1
MB	4	0	2	1	0	1
NB	0	0	1	0	1	0
NF	0	0	1	0	1	0
NS	1	0	2	1	1	0
ON	45	9	37	26	7	0
PQ	1	0	0	0	0	0
PE	0	0	0	0	0	0
SK	1	0	1	3	2	1
CANADA	74	15	66	40	15	4

a citizenship class available. Another agency reported that it receives a list of applicants' names and addresses from the regional court, whereupon the agency sends a letter outlining course information to the applicants. It is recommended that courts discontinue this practice unless the applicants give written permission to release personal information. (Such a procedure, although well-intentioned, represents a violation of privacy by the court.)

When asked why students attended their particular course, coordinators' responses included the following: a high success ratio (i.e., most students who take the course pass the citizenship interview); low or no cost; convenient time and location; bilingual classes; a free application form-filling service; good, friendly teachers; professional teachers with ESL experience; a non-threatening environment; court and word-of-mouth recommendations; free preschool child care; and finally, in smaller centres, the fact that it was the only course in town. Most programme coordinators felt that they were reaching everyone in the community in need of their services; some, however, believed that certain sectors of the immigrant community were not being served adequately. For example, several persons mentioned that applicants whose first language is English would appreciate a course geared to them, or at the very least, a self-study guide that is more comprehensive than the materials provided by the court at the time of application. A few coordinators also stated that there were certain ethnic groups that chose not to take courses. In addition, a number of respondents felt that many immigrant women were housebound, and that because of lack of child care facilities or because of cultural restrictions, they were unable to attend citizenship classes. It is therefore recommended that an instructors' kit be developed in which are included a teacher's manual and some visual aids. Several outreach ESL programmes currently exist in large urban centres, and a citizenship instructors' kit would be a valuable addition to their teaching materials.

Class Size

When respondents were asked during the telephone interview the minimum and maximum class size in their programmes, the answers varied from a minimum of one in the case of the Type E's to a minimum of 15 in most of Ontario and a minimum of 25 in Manitoba. The two Manitoba programmes that receive school board funding and the majority of the programmes in Ontario represent a special instance in that they must comply with provincial government regulations regarding class size. Teachers in Manitoba have argued that 25 people is far too many, given that most of the students attend classes because of their limited command of English. The provincial minimum of 15 in Ontario is not strictly adhered to in all centres, depending on the school board involved; some organizations are able to conduct classes of eight or ten students. In other locations the minimum is strictly observed. This poses problems for coordinators in rural areas where it is difficult to get 15 names on a waiting list. Typically, once there are enough individuals registered to start a course, some of them have already completed their hearings and therefore do not attend classes. Many programmes stated that the ideal class size is eight to ten people.

Funding

Sources of funding for citizenship programmes vary considerably, both within and between provinces (see Figure 2). Many agencies receive monies from more than one source; however, some citizenship coordinators are uncertain as to where the bulk of their funding comes from. (One individual reported that she had been told by the executive director of an ethnic

Figure 2

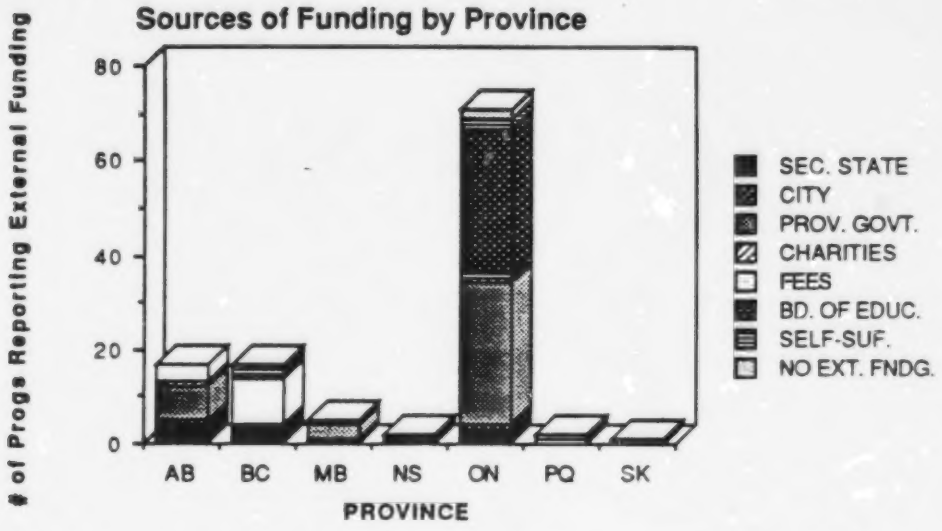
Sources of Funding by Province
# of Progs Reporting External Funding
80
60
40
20
0
AB
BC
MB
NS
ON
PQ
SK
PROVINCE
SEC. STATE
CITY
PROV. GOVT.
CHARITIES
FEES
BD. OF EDUC.
SELF-SUF.
NO EXT. FNDG.

organization that funding was none of her business.) In Ontario, 30 programmes named the Ontario Ministry of Citizenship and Culture as one of their funders, while 31 said that they received funds from school boards (i.e., they were unsure as to the relationship of the two funding sources). Seven programmes in Alberta reported receiving some financial assistance from the provincial government, in the form of teachers' salaries and photocopying costs.

Programmes in British Columbia find it difficult to keep afloat; one large organization is turning to volunteers, where previously only paid ESL instructors taught citizenship classes. In very small communities the citizenship classes are often supported at least in part by the municipality; the larger the community, the less likely it is that the city will provide direct support. Representatives from nearly all programmes said that they would be able to improve their courses with additional funding, and coordinators often complained that they did not have the money to buy simple items for their classrooms, such as a large map of the world.

Staffing

Staffing of programmes is closely tied to the availability of funds; Ontario is the only province where more than half of all instructors are paid (see Figure 3). All provinces rely heavily on volunteer staff, and some large programmes are completely run by volunteers (e.g., Student Volunteer Campus Community in Edmonton). Although the budgets for programmes utilizing volunteer instructors and coordinators can be reduced in this way, the quality of instruction is affected by an accompanying high rate of turnover.

Selection criteria for instructors is another indication of the disadvantages inherent in a reliance on volunteers; when coordinators were asked to comment on the qualification requirements for their instructors, only 40% reported that they required ESL training, another 40% said they preferred ESL training, and 20% said that it wasn't a consideration. While 39% of the coordinators required ESL experience of their instructors, 52% preferred it and another 9% didn't take ESL experience into consideration. Knowledge of the students' first language is required in 30% of the programmes, preferred in 17%, and not a consideration in 52%. Some bilingual programmes do not require that the instructors speak the students' first language because interpreters are employed to translate the teachers' lessons. Only 17% of the programmes required an education degree, 42% preferred that instructors have one, and 39% reported that an education degree is not a consideration. Several coordinators mentioned that they try to select instructors who who are friendly, caring and warm.

40% of the organizations that offer citizenship courses do not have a citizenship coordinator; of the 60% which do, 57% are non-teaching; the others teach citizenship as well as run the programmes.

Student Profiles

Although the coordinators of many programmes do not formally collect information regarding their clients' backgrounds, they feel secure in the knowledge that their needs are being adequately met. As is evident in Table 2, almost all programmes determine how long their students have been in Canada (86%), as well as what their first language is (83%). Many agencies ask their students whether

Figure 3

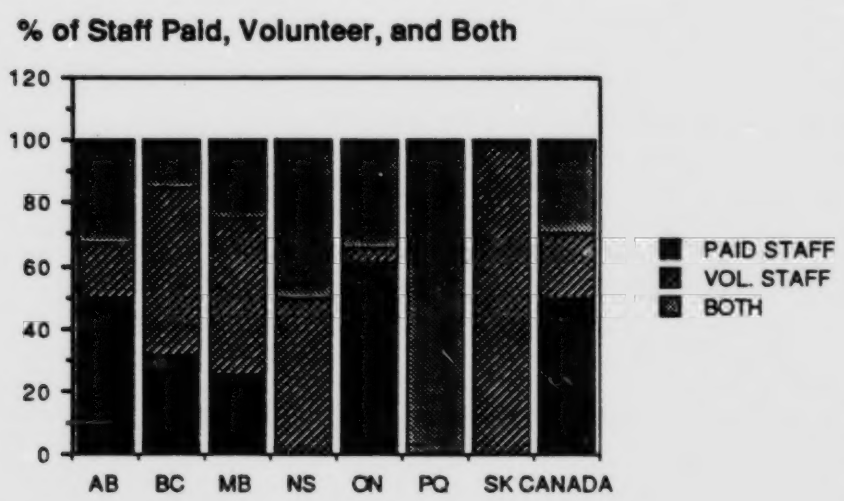

Table 2: Information Collected by Programs

Prov.	Information Category 1	2	3	4	5	6	7	8
AB	80	30	50	40	20	90	40	20
BC	54	23	7	46	31	62	31	31
MB	75	75	75	75	75	75	75	75
NS	100	50	50	100	100	100	50	100
ON	93	55	63	75	35	93	50	35
PQ	100	100	100	100	100	100	100	0
SK	100	0	0	100	100	100	0	0
CANADA	86	47.6	49.3	76.6	65.9	88.6	49.4	37.3

Information categories:
1= first language
2= years of education
3= how student found out about course
4= whether student has applied for citizenship
5= whether student has had an unsuccessful hearing
6= years in Canada
7= amount of ESL training received
8= literacy level

they have applied for citizenship (66%), and 38% ask whether the applicant has already had an unsuccessful hearing. Less than half the programmes find out how much ESL training the students have had (46%), and fewer still investigate years of education (45%) or extent of literacy in English (35%). It was apparent in many of the telephone interviews that information about students, if collected, languished in a drawer somewhere until annual report time; it is not generally used for purposes of making changes in the courses offered or for applications for funding from new sources. The impression given by most coordinators was that there is simply not enough time or personnel to 'play around' with numbers.

Length of Time in Canada

In most programmes the students have been in Canada for less than 5 years; many apply for citizenship status as soon as legally possible (following three years of Canadian residence), the exception being pockets of long-term immigrants from European countries, notably Greece, Portugal, and Italy. In areas in which long-standing residents have not taken out Canadian citizenship, some agencies, in cooperation with the local court, have sponsored information evenings for the ethnic community, to encourage people to become Canadians.

Citizenship Application

The fact that a third of all programmes do not ask their clients whether they have applied for citizenship has implications in terms of some recent complaints in Ontario regarding the fast turn-around in the processing of citizenship documents. There has been a dramatic reduction in the delays in processing forms. The consequence for many students is that there is insufficient time for them to complete a citizenship course prior to their hearings. In many locations the judges are willing to postpone interviews until the candidates have completed a course; however, if the programme offering the course is unaware of the time of the students' initial applications, the possibility of interceding on the students' behalf is precluded. It is therefore recommended that all programmes ask their clients whether they have applied for citizenship, and if they have, when.

ESL Training

The finding that less than half the programmes ask students how much ESL training they have had is unfortunate. This is not to suggest that all coordinators or instructors who do not formally solicit this information have no notion of the English proficiency of their students; they simply have no record. There is a general assumption made by non-governmental agency personnel, provincial officials and staff of the Courts of Canadian Citizenship that citizenship in its broadest sense is taught in ESL classes across the country. Indeed, it is one of the six principles of TESL Canada (the national association of ESL teachers) that Canadian content be the mainstay in ESL classes. Sadly, there is little evidence of Canadian studies within the ESL context, as witnessed by the glaring lack of Canadian ESL materials and the abundance of American and British texts, workbooks, and teacher reference guides on display at ESL conferences. It is wrong to assume, then, that Canadian issues are covered adequately in the ESL classroom, and that a short course to prepare individuals for the citizenship hearing is sufficient to help them become participating members of society. Even if we could be assured of a very strong Canadian emphasis in ESL classrooms, the evidence from those programmes that do determine how much ESL their students have had suggests that there are many immigrants who do not get ESL training beyond the first year, and many more who receive no language instruction at all. For

purposes of clarifying the national situation it is therefore recommended that programmes discover how much ESL training their students have had.

English Speakers

A few respondents mentioned that they sometimes had native English speakers enrolled in their classes along with persons whose first language was not English; however, no programme had a course designed exclusively for native speakers of English. Some coordinators said that the English speakers serve as aides in the classes, helping others as they themselves learn. Other coordinators felt that it was very difficult for teachers to control their language level in keeping with that of a largely ESL class if a few English speakers were also present. One of the principal reasons cited for the fact that some native speakers take courses rather than try to prepare for the hearing on their own is the inadequacy of the information contained in the materials produced by the Department of the Secretary of State. English speakers report that there isn't enough detail; they also express dissatisfaction with the lack of clarity concerning the information for which they are responsible at the hearing. It is therefore recommended that consideration be given to the possibility of producing self-study materials for native speakers of English and French. The current materials, such as *A Look at Canada* and *The Canadian Citizen* are not aimed at a particular language level and therefore do not meet the needs of people whose first language is not English or French; neither do they meet the needs of people who are able to read at an advanced level in one of the official languages.

Formal Education and Literacy

The fact that many programmes ascertain neither the number of years of formal education their students have had nor their literacy level is not necessarily indicative of an insensitivity to the needs of the students; however, records of these statistics would certainly make the case for hiring experienced ESL instructors. During interviews, coordinators stressed over and over again the fact that many students have had as little as two or three years of formal education and are therefore somewhat intimidated by the classroom environment. When asked to state what percentage of their students were functionally illiterate in English many coordinators did not know, yet written materials are used in their programmes every class. When the figures for the English proficiency level of the students are examined (see Figure 4), it is clear that the vast majority are at a beginning level – a level which correlates very highly with a low literacy level (the one, small programme identified in Saskatchewan is unique in reporting that all its students are advanced). Quebec's only English programme reports that 45% of its students are beginners; programmes in all other provinces estimate that at least 60% of their students are at the beginner level. In other words, it is safe to say that at least 60% of the persons enrolled in citizenship courses across the country are functionally illiterate in English, and that figure is a conservative estimate, since many students who are intermediate or advanced in terms of oral proficiency may also be functionally illiterate.

That many students have no or very little command of English is evidenced by the large number of classes provided in the students' first language. Fully 49% of the programmes across the country offer at least some bilingual classes, the chief reason being the low English language skills of the students (see Table 3). Many of these programmes also provide students with written take-home materials in their first language, as do some English only programmes. The following are languages in which citizenship materials have been prepared: Arabic, Cantonese,

Figure 4

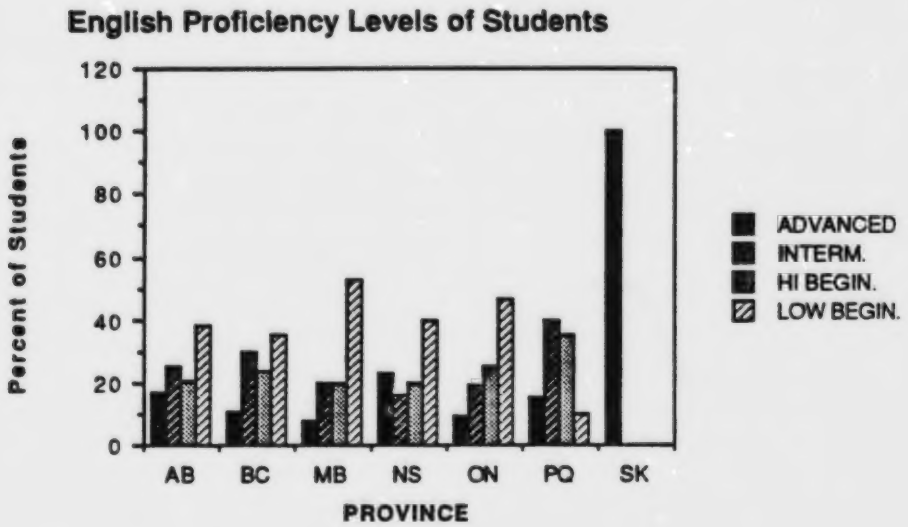

Table 3: % of Programmes Offering Bilingual Courses

Prov.	No Biling.	Some Biling.	Excl. Biling
AB	50	25	25
BC	69	15	15
MB	50	25	25
NS	100	0	0
ON	49	23	28
PQ	0	100	0
SK	100	0	0
CANADA	51	25	24

French, Gujarati, Hindi, Italian, Khmer, Polish, Portuguese, Punjabi, Spanish and Vietnamese. Forty-seven programmes have materials in English only. The use of written materials in the students' first language is admirable (providing the clients are able to read in their own language). We recommend that, particularly in the case of low English proficiency students, these materials be made widely available. It is in the students' best interests to reinforce the content of classes offered solely in English with reference materials that are accessible. Given that many students are not functionally literate in English, first language or bilingual take-home materials seem to be a reasonable resource. Unfortunately, the question and answer nature of many of the translated materials leaves much to be desired; for this reason we recommend that existing materials be evaluated, and those which present information in an interesting, thought-provoking format be reproduced in several languages and be made available to all citizenship programmes. In consideration of the time involved in such a process, it is recommended that for now the programmes which currently stock non-English materials be listed in the proposed national newsletter (see discussion below) in order that coordinators from other programmes may write for sample copies.

When asked to what extent the students' first language is used in bilingual classes 55% of the coordinators of exclusively bilingual courses reported that the students' first language is used more than half the time in a typical class. In fact, 25% of the exclusively bilingual programmes use the clients' native language more than 75% of the time. Of the programmes which offer both English-only and bilingual classes, only 24% use the native language more than 50% of the time in their bilingual classes. The amount of the second language used depends on the initial English proficiency level of the students; older clients tend to require more instruction in their own language. The almost exclusive use of the students' native language in some programmes may be to the detriment of the students' development of the official language. In contrast to these courses are programmes that recognize the need for the development of English skills, along with the learning of citizenship information.

We recommend that classes of very low English proficiency students be taught concepts and English vocabulary in their first language in a pre-citizenship preparation course, but that they also receive hearing instruction in an English-only classroom. For students at the intermediate level there is no justification for using the native language in hearing preparation courses. Study circles or special interest groups that pertain to Canadian issues could be conducted in the first language, however.

Course Content

Course Objectives

In the questionnaire, respondents were asked to state in their own words what the main and secondary objectives of their citizenship courses were. It was noted in tabulating the results that all responses fell into four categories. Under main objectives, 86% listed preparing students for hearings in the court, 26% mentioned improving students' knowledge of Canada, only 12% reported encouraging students to participate in Canadian society, and 6% listed helping students to improve their command of English. (See Figure 5) Under secondary objectives, the totals were 5%, 22%, 20%, and 21% respectively.[3] These results clearly indicate that there is a very strong focus on hearing-specific citizenship preparation at

[3] Totals do not equal 100% because respondents were allowed to identify more than one main or secondary objective.

Figure 5

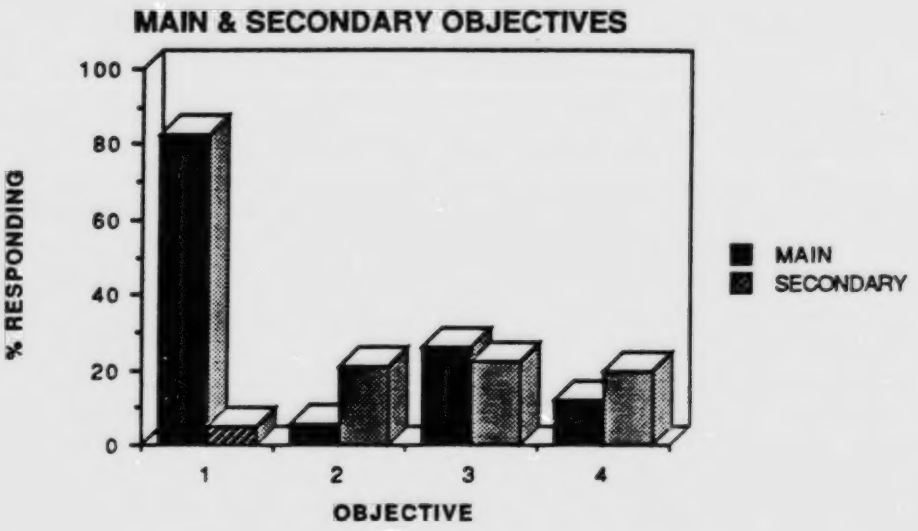

1= To help students to pass court hearing
2= To help students to improve their English skills
3= To teach students about Canada
4= To develop students' participatory skills

the present time in Canada. Instructors and coordinators see their courses as useful primarily in terms of helping students achieve their short-term goal of becoming citizens. It is particularly unfortunate that only a few programmes consider development of participatory skills as even a secondary objective of their courses. Information obtained during the telephone interviews revealed three reasons for this problem. In some cases, programme coordinators and instructors are simply unaware that a citizenship course ought to serve any purpose other than to prepare immigrants for hearings. Their programmes were characterized by heavy reliance on lists of questions and answers as class materials. Other interviewees recognized a need for citizenship classes with some degree of participatory focus, but stated that their clients expected a hearing-specific course. Offering another type of class might lead to a drop in enrolment if the students felt that they were not learning enough information to help them pass the court hearing. Finally, in classes of students whose English skills were very limited, instructors tended to believe that the most that could be expected of the students was rote memorization of a few facts which could be recited to the judge during the hearing.

The following extract from the teachers' notes of one Type A programme effectively summarizes a common, but rather misguided attitude about what citizenship classes ought to be like:

> One hundred and twenty-four questions and answers are given over the ten-hour course ... The judge may ask questions not included in the class presentation, and there is no way of knowing how many will be asked of an applicant. It may be very few, only four or five, but could conceivably be ten or more. However, experience has shown that a student having the information given in this particular course ... stands an excellent chance of being recommended for citizenship ... Be friendly, be firm, be patient and do not allow yourself to be sidetracked. The instructor has one objective only, and that is to prepare the applicant for his Interview for Citizenship.

Despite the author's good intentions, adherence to the notion that instructors must never be "sidetracked" and that they must have have only one objective in mind rules out the possibility of adjusting course content and teaching methodology to suit the special needs and interests of different groups of students. Moreover, instructors are not expected to view a citizenship course in terms of its relevance to students' long-term goals and needs. Once the students have become citizens, the knowledge which they have gained is presumed to be of little use to them. In short, the emphasis is on citizenship "acquisition." Citizenship is regarded as something which is "obtained." Instructors and coordinators, and often judges and citizenship officers speak of individuals who "get" their citizenship.

Such a narrow view of citizenship instruction must be replaced by one which takes into consideration the long-term needs of those who choose to become citizens. While there is a high demand for hearing-specific courses, and programmes should continue to meet this demand, there is no reason why hearing-specific courses cannot be designed so that the information presented is clearly relevant to the students' lives.[3] In other words, in hearing-specific courses, attention should be given to citizenship *preparation* rather than citizenship *acquisition*. Furthermore, the establishment of citizenship *participation* courses – those in which students who may already be citizens acquire skills which

[3]For further discussion of this point see Derwing, T., & Munro, M. (1986) *Basic Components of a Successful Citizenship Course*. TESL Canada Journal **3**, 67-72.

facilitate their participation in Canadian society – should be encouraged.

There are a number of ways in which awareness of this issue may be heightened. First, the problems discussed above underscore the need for better networking among programmes at both the national and the provincial levels. Teachers must be made aware of how to incorporate at least some citizenship preparation elements into a course which is largely hearing-specific. They must also be made aware of the existence of materials designed to develop participatory skills. These objectives can be achieved if contact among programmes is enhanced. At present, networking in Canada is very limited in most areas. With the exception of programmes in the Toronto area, which are linked through the school boards, and programmes which participate in Citizenship Alberta, the only provincial citizenship programme network in the country, most programmes are relatively isolated – especially those in small centres. There is little opportunity to discuss course goals, materials, and teaching methodology with others who might have views and experiences different from one's own. The majority of those interviewed on the telephone felt that they or other staff members would benefit from more contact with others involved in citizenship preparation. Currently some efforts are underway to stimulate the exchange of ideas at a national level. Citizenship Alberta has produced a national edition of its newsletter, which has been distributed to most of the organizations contacted during the census and to TESL organizations across Canada. A second national issue is also being planned. Response to the publication has been very favourable. For this reason, it is recommended that the Department consider supporting the establishment of a regular national newsletter, free of regional bias, for distribution to programmes listed in the *Canadian Citizenship Directory*. Another possible approach to the problem of inadequate networking is the development of provincial or regional networks similar to Citizenship Alberta. Members of this loose network meet several times each year to discuss issues of provincial concern. A great deal of attention has been focussed on course objectives, teaching methods, and information-sharing.

Another need which is quite evident is the need for training programmes for instructors in citizenship preparation programmes.[4] These individuals need advice on how to make courses relevant to their students' lives – one of the key points of the citizenship specialist course offered in the Toronto area. The Department might approach the problem of teacher training by encouraging the establishment of courses for teacher trainers as a short-term initiative. Trainers representing a number of regions could meet at one location, and upon returning to their respective provinces, conduct workshops for citizenship instructors and other interested individuals. A leadership role would have to be played by those currently involved in citizenship teacher training.

Course topics

There is a great deal of uniformity across the country with respect to the content of citizenship courses. Virtually all programmes reported covering the same topics: Canadian geography and history, the political system, and the rights and responsibilities of citizens. Many also indicated that they explained to their students how to apply for citizenship, what to expect during the court hearing, and how to answer personal information questions which the judge might ask. A few stated that they discussed Canadian laws, multiculturalism, current events, or topics of

[4] For further discussion and statistics relating to this point, please see under *Programme Evaluation/ Professional Development*.

local interest. These findings once again indicate the strong emphasis on teaching students *knowledge* for the court hearing rather than on developing *skills* useful to students once they have become citizens. With one or two exceptions, respondents did not state that participatory activities, problem-solving exercises, or activities designed to promote critical thinking were integral parts of their courses. In fact, few programmes even seem to focus on development of skills useful at the hearing, though one respondent expressed the view that a hearing-specific course should help students to develop confidence and learn relaxation techniques before they meet with the judge. The general lack of focus on skills was evident even in many of the programmes which use *Participate*, an excellent materials package designed to encourage participatory citizenship.

Classroom activities

The programmes surveyed were also asked about the types of activities used in a typical classroom. In general, it is clear that a lecture and discussion format is the most common method for presenting information to students. 94% of programmes reported that they use this technique in every class. Some programmes reported using small group activities and role-plays, many of which may be very helpful to students. Holding mock elections, for example, gives students a practical understanding of voting which may be applied at a later date. Other activities, such as mock hearings held at the end of a course, are geared chiefly toward preparation for the court hearing. The instructor may play the role of the judge and ask the students questions which might be posed during the hearing. 56% of the programmes reported that they use guest speakers at least sometimes. In many instances, the guests are judges, court managers or citizenship officers, or others involved in the community. But although activities such as these were mentioned from time to time by interviewees, it was clear from telephone discussions that a "question-and-answer" approach to teaching is still very prevalent. There is a great deal of emphasis on rote memorization of facts and relatively little focus on the development of skills. In fact 86% of respondents indicated that rehearsal of questions and answers was done in every class or at least often.

Materials and Equipment

During the telephone interviews, respondents were asked to comment on materials currently available. The overwhelming majority indicated that their programmes lacked sufficient visual materials. Many pointed out that good quality, large photographs, maps, and charts are indispensable for students with limited knowledge of English, but that such materials are difficult and sometimes expensive to obtain. Often a shortage of visuals is the result of a lack of awareness on the part of teachers and coordinators of the sources of such materials. Many indicated that they did not know to whom they should write or what they should request. It is recommended that the Department provide, in the proposed teacher's kit, information on how to obtain visual materials published by federal government departments and others.

A large number of respondents reported that although they liked to use films or videotapes in class, the high language level used by commentators in most productions is unsuitable for the majority of students. Such materials also suffer from the drawback that once they are out-of-date, they cannot be updated by the instructor. Several instructors indicated a desire for slide/tape presentations on topics such as the Canadian political system or Canadian geography. Materials in this form have a number of advantages. First, they are relatively easy to update and modify for

programmes in different regions of Canada. Slides may be added or removed at the instructor's discretion. Furthermore, the accompanying tape may be stopped at appropriate times during the presentation, so that students may discuss interesting issues. Finally, more than one version of the taped commentary may be prepared so that the same slides may be used with students with different levels of English skills. If a teacher desires, the tape need not be used at all, but scripts for audiences at both high and low levels of English proficiency may be provided.

Respondents were also asked for their comments on some of the materials currently available from the Department, including *A Look at Canada* and *The Canadian Citizen*. Over 83% of the interviewees stated that these materials are of use to instructors as resource materials, but that their high level of English makes them far too difficult to understand for all but the most advanced students. Other commonly cited criticisms were that the maps in *A Look at Canada* are too small for classroom use and so full of unnecessary details that many students with weak literacy skills are unable to read them. Several individuals suggested that one large, clear map should replace the several small ones. Many commented that the illustrations that accompany *A Look at Canada* are extremely difficult to follow, except for those who are already thoroughly familiar with Canadian history. For many students, the pictures confuse rather than enlighten.

Table 4 indicates the percentages of programmes in each province which produce some of their own materials. In virtually all cases the materials referred to are photocopied handouts, but a few programmes report that they have prepared audio tapes, and two organizations have produced slide/tape presentations. LARC has obtained some sample copies of the print materials for examination by the Department. In a few rare instances these materials are especially well designed, but in most cases they are simply lists of questions and answers which students are presumably expected to memorize. Unfortunately, in some cases, the lists are riddled with serious inaccuracies, spelling errors, and grammatical mistakes. Few contain illustrations. On the whole, it seems rather wasteful that so many programmes across the country should have used their resources to produce dozens of versions of the same thing. If there were more sharing of materials among programmes, this might not be the case.

Of the hearing-specific materials packages examined by LARC, one stands out as particularly attractive, in terms of both its appearance and its content. The package, entitled *Proud to be Canadian*, was produced by Dartmouth Immigrant Orientation Association with funding from the Department of the Secretary of State. It consists of a folder containing a booklet written in simple English. A pocket inside the folder holds several loose pages of up-to-date information on important people in the federal and Nova Scotia governments. This kit could be used both as a self-study kit for students wishing to work independently or with a tutor, and as a classroom supplement. Although its overall appearance is extremely good – it is printed on high-quality glossy paper – the package could be improved through the addition of appropriate photographs and illustrations. Rather than spend more money on the production of redundant lists of questions and answers, programmes should be encouraged to make use of good materials such as this set. A number of very good publications have also been produced by the Ontario Ministry of Citizenship and Culture (e.g. *Participate*, *Government in Canada*). One of the chief objections which has been raised with regard to using materials produced elsewhere is the problem of regional bias. However, if the

Table 4: Programs which produce some of their own materials

Province	% which produce own materials
AB	67
BC	69
MB	75
NS	50
ON	47
PQ	100
SK	100

materials are designed in modular fashion, pages may be removed or added in order to meet the needs of the students in the region in question. Modular packages are also easy and relatively inexpensive to update.

At the time of writing, a basic reader for low-literacy individuals had just been developed by Joan Acosta of the CIRP working group. However, there is still a clear need for similar materials designed for intermediate and advanced ESL students. With the exception of ESL newspapers, there are currently no materials geared to this audience which focus on Canadian topics of high interest not directly related to hearing preparation. Newcomers should have the opportunity to read about Canada and Canadians independently when their curiosity inspires them to do so. There are many cultural issues which are not covered in either hearing-specific or ESL courses, for example, the role of native peoples in Canadian society. The average newcomer is not able to read the accounts available in Canadian studies texts and therefore has no access to information of this sort.

If new audio-visual materials are to be developed for use at the national level, careful attention should be paid to the types of equipment readily available to programmes. (See Table 5) More than 70% of programmes have access to photocopiers, audio tape recorders and slide projectors. Filmstrip projectors and movie projectors are slightly less common (69% of programmes), and VCRs are available to fewer than half the programmes surveyed. Therefore, the slide/tape presentation suggested by many interviewees could be used by more programmes than could a videotape or filmstrip.

Once again a need for better networking among programmes is indicated. Instructors need to be aware of good materials which are available. The proposed national newsletter could contain regular reviews of new materials as well as lists of places to write for publications. Furthermore, if there were more regional networks, instructors could share information about materials which they have found especially useful.

Contact with Government Representatives

Table 6 indicates, by province, the relative frequency of contact which programmes have with citizenship court judges, court managers, citizenship officers, other representatives of the Department, and provincial government representatives. As can be seen from the table, many programmes have occasional or frequent contact with the first three. This contact is made sometimes through visits to classrooms by judges or officers who serve as guest speakers. Respondents almost always commented positively on such visits, noting that meeting the judge often helps to allay students' apprehensions about their hearings. In some instances, students and teachers may make field trips to a citizenship court, where they view a ceremony. In some rural areas or in urban centres which do not have permanent courts, citizenship officers may pay regular visits to agencies offering citizenship classes in order to accept applications from clients of the agency. In many areas, courts have agreed to help publicize citizenship classes available in the community. They may distribute flyers, place posters on the walls, or advise applicants who fail the hearing to attend a class. Unfortunately, a number of course coordinators and teachers were unaware that the courts are willing to cooperate in such a manner with them. Furthermore, the courts are not always aware of all the programmes in operation in their regions. It is recommended that the programmes identified in this census be encouraged to make contact with the courts so that court

Table 5: Equipment Available

Province	% of programs having access to					
	Photo-copier	Filmstrip Projector	Tape Recorder	VCR	Movie Projector	Slide Projector
AB	100	73	91	55	64	73
BC	100	62	100	69	69	85
MB	100	50	50	25	75	75
NS	100	50	100	0	100	100
ON	97	74	85	41	67	64
PQ	100	100	100	100	100	100
SK	100	100	100	100	100	100
CANADA	99	69	87	46	69	72

Table 6: Contact with government representatives

	% of programs reporting contact		
	Frequently	Occasionally	Never
Alberta			
Judges	10	70	20
Court Managers	10	60	30
Citizenship Officers	20	50	30
Sec. State Reps.	0	50	50
Provincial Govt. Reps.	0	20	80
British Columbia			
Judges	17	75	8
Court Managers	38	38	23
Citizenship Officers	33	50	17
Sec. State Reps.	27	73	0
Provincial Govt. Reps.	0	0	100
Manitoba			
Judges	50	25	25
Court Managers	50	50	0
Citizenship Officers	75	0	25
Sec. State Reps.	25	75	0
Provincial Govt. Reps.	0	75	25
Nova Scotia			
Judges	100	0	0
Court Managers	100	0	0
Citizenship Officers	0	50	50
Sec. State Reps.	100	0	0
Provincial Govt. Reps.	0	50	50
Ontario			
Judges	23	57	20
Court Managers	23	43	34
Citizenship Officers	32	39	30
Sec. State Reps.	11	39	50
Provincial Govt. Reps.	18	41	41
Quebec			
Judges	100	0	0
Court Managers	100	0	0
Citizenship Officers	100	0	0
Sec. State Reps.	100	0	0
Provincial Govt. Reps.	0	100	0
Saskatchewan			
Judges	0	100	0
Court Managers	0	100	0
Citizenship Officers	0	100	0
Sec. State Reps.	0	100	0
Provincial Govt. Reps.	0	0	100

managers, officers, and judges are as up-to-date as possible on courses available within their jurisdictions.

A number of programmes stated that they have occasional contact with representatives of the Department other than court managers, citizenship officers, and judges. In virtually all cases, the representatives referred to were social development officers with whom programme representatives discussed funding or other relevant issues.

The percentage of programmes stating that they have frequent contact with provincial representatives is zero in every province except Ontario (18%), and the percentage having occasional contact is also quite small. The explanation for this finding is most likely that Ontario is the only province in which there is a provincial ministry which focuses in part on citizenship preparation. In the other provinces, contact may take the form of requests for reproduction of print materials or occasionally for direct funding. However, even in Ontario, 41% of programmes report that they *never* have contact with provincial representatives. In British Columbia, this figure is 100%. Some of the thirteen B.C. respondents commented that they were not aware of anyone in their provincial government with whom they could discuss their programmes. As well, several respondents from across the country were unaware of the CILT agreements or of the name of the CILT contact person in their provincial governments.

Programme Evaluation/ Professional Development

Instructors

Methods of programme evaluation were found to be highly consistent from one programme to another. 73% of programmes stated that the effectiveness of instructors was determined by coordinators who observed citizenship classes. However, during the telephone interviews, it became clear that in most cases such observations occur infrequently, usually at the beginning of an instructor's tenure only. Some notable exceptions are the programmes offered through the boards of education in the Metropolitan Toronto area. In these programmes, lead instructors regularly visit classes and discuss problems, materials, and techniques with the instructors. The second most common method of teacher evaluation is completion of evaluation forms by students (36% of programmes). 16% of programmes said that instructors were asked to fill out self-evaluation forms, and 12% said that observation of classes by other instructors was used as a method of evaluation. Finally, 21% of respondents said that no formal evaluation or only informal evaluation was done. In summary, it is probably safe to say that most programmes do not consider instructor evaluation to be a priority.

Courses

Respondents were also asked to list the methods by which they evaluate the success of their courses. The overwhelming majority of responses indicated that coordinators and teachers tend to see their programmes as successful if their clients become citizens. In particular, most respondents cited a high pass rate among students at the hearing or favourable comments from judges or court staff as evidence of the success of their courses. A few said that high attendance rates, positive feedback from students, a large number of referrals from those completing the course and from the courts, and favourable course evaluations by coordinators, teachers and students were the prime indicators of success.

It is worth pointing out that a high pass rate among students is an extremely deceptive indicator of success. It is widely known that the overall pass rate of

applicants for Canadian Citizenship is very high. It therefore seems inappropriate to cite a high pass rate as evidence that a course has helped students. Furthermore, the use of such a criterion indicates excessive focus on citizenship acquisition. The true value of a citizenship course lies in whether or not students acquire knowledge and skills which can be useful to them as citizens.

Teacher training

Special training courses for citizenship instructors are relatively rare. 65% of those surveyed indicated that their staff received informal, on-the-job training, 58% stated that their staff attended workshops, seminars, or conferences sponsored by other agencies, and 24% reported that their agencies offered special training sessions for citizenship staff. The telephone interviews, however, revealed that in many instances the workshops attended by citizenship staff were not designed exclusively for those involved in citizenship preparation. Many were basically ESL workshops in which citizenship issues per se were given little or no attention. In fact, there is only one regularly-offered course in Canada which is specifically designed for citizenship instructors – the citizenship specialist course offered by the Toronto Board of Education in conjunction with the Ontario Ministry of Citizenship and Culture. All respondents who had attended this course gave it a very favourable recommendation. However, to date it has been available only in the Metropolitan Toronto area. It is highly desirable that such a course be made available in other parts of Ontario and in the rest of Canada.

During the telephone interviews, virtually all respondents indicated that they would like their staff to attend a training course, and many felt that lack of sufficient specialized training among their staff was a serious handicap to their programmes. For these reasons, the Department should encourage the establishment of citizenship specialist courses throughout the country. However, it is *not* recommended that entirely new courses be developed. Instead, large type A or B programmes, school boards, or provincial networks such as Citizenship Alberta should be encouraged to consult with experts and to make use of existing materials and curricula. Such organizations may then be in a position to offer specialist courses at convenient locations in conjunction with other agencies. Provincial TESL conferences may also be used as a place for promoting citizenship teacher training among ESL instructors.

As mentioned earlier, the department should also begin a short-term initiative to train teacher trainers. Key individuals from each province should be brought together for a short course in the delivery of teacher training courses.

FINAL RECOMMENDATIONS

Networking

1. The Department should support the creation of provincial or regional networks similar to *Citizenship Alberta*. Through such networks, instructors and coordinators could discuss course objectives, teaching methodology, and citizenship materials. The networks could be instrumental in heightening awareness of the need for courses which emphasize citizenship preparation and citizenship participation.

2. The Department should support the establishment of a regular national newsletter for free distribution to those involved in citizenship instruction. Such a newsletter would be similar in format to the recently-published national issues of the *Citizenship Alberta Newsletter*. Editing and writing for the newsletter would be done on a volunteer basis, with editorial responsibility rotating frequently from province to province.

Materials

3. The Department should develop a citizenship instructor's kit for free distribution to all programmes listed in the *Canadian Citizenship Directory* and to other ESL programmes. The kit should contain a copy of the *Directory* and a teacher's manual which provides the instructor with background information and with ideas for implementation in the classroom. It should also contain visual aids, in particular large photographs of the Parliament buildings, the Queen, the Governor-General, and the leaders of the federal political parties, as well as a list of addresses of government departments from which other visual materials may be obtained. It is also recommended that the kit include a copy of Maureen McTeer's book *Parliament*.

4. It is recommended that the booklet *How Canadians Govern Themselves*, by Senator Eugene Forsey, be reissued. Many instructors have expressed regret that this valuable resource is out of print.

5. The Department should undertake extensive revisions to the printed materials which are distributed to those applying for Canadian Citizenship. Due attention should be paid to the limited English and literacy skills of many of those applying. In particular, the Department should consider the development of *two* sets of materials, one designed for an audience of fluent speakers of English, and the other for those with limited English skills. The latter should be written in simple English, should contain extensive illustrations, and should not delve into as much detail as the former.

6. The Department should *not* support further development of lists of questions and answers or of any other printed materials which reflect an emphasis strictly on citizenship acquisition rather than on citizenship preparation and citizenship participation. There are already countless packages of this type available, and there is no justification for spending more money on new ones.

7. The Department should encourage the development of tutorial materials for small citizenship programmes in which instruction is done on an ad hoc basis. (The instructor's kit recommended above would meet this need.)

8. The Department should support the development of new audio-visual materials for use in citizenship classes, provided they reflect the desired goals mentioned in 6 above. In particular, the development of slide/tape presentations on Canadian geography and history, and the Canadian political system is advised. Such materials

would be easy for instructors in different regions of Canada to modify and would be relatively easy to update.

9. The Department should support the development of a Canadian Studies reader written in basic English and appropriate for an adult audience.

Instructor Training

10.The Department should support, as a short-term initiative, the establishment of a course for citizenship teacher-trainers. Key individuals from each province or region should attend and, upon returning to their respective provinces, conduct workshops for citizenship instructors and coordinators. Courses should focus on how to reduce the current emphasis on citizenship acquisition and on how to use student-centred instruction methodology in the classroom.

Funding

11.In view of the fact that programmes in some provinces receive substantially more funding for citizenship classes than those in other provinces, the Department should carefully examine current funding policy in an effort to ensure more equitable distribution of funds across the country.

12.It is recommended that the Department remind the provincial CILT contacts of the purpose of federal funds – i.e. to support *citizenship instruction* as well as language training. The small number of Type B programmes identified in this study is evidence that very few ESL programmes supported through CILT monies are actually providing extensive citizenship preparation.

13.It is recommended that the Department discourage the imposition of minimum class sizes, especially in rural areas. It is also recommended that for optimum teacher-student interaction a maximum class size of 15 students be established.

Bilingual Classes

14.It is recommended that the Department encourage the establishment of bilingual classes (in English and the students' native language) only in the case of pre-citizenship preparation courses. Bilingual classes for students who have more than a very basic level of English should be discouraged. It is further recommended that citizenship preparation courses be taught by experienced ESL instructors who are able to deal with difficult concepts in simple English.

APPENDIX A: Cover letter and questionnaire

LARC
Language Assessment & Research Consultants
10942 88 Avenue
Edmonton, Alberta T6G 0Z1 (403) 431-0604

June 2, 1987

Dear Colleague:

The Department of the Secretary of State has contracted LARC to undertake a census of existing citizenship education programmes for adult immigrants. By asking for input from coordinators and instructors involved in the delivery of courses with Canadian content, the Department hopes to gain an overall picture of existing programmes. The information to be collected during the study will also facilitate the establishment of a national communication network, whereby ideas and materials can be shared. At the national TESL conference in Vancouver a survey of citizenship instructors revealed a desire on the part of many programmers for increased sharing of audio-visual materials, teachers' manuals, and written materials aimed at students with very limited language skills.

We have enclosed a questionnaire which we would like you to fill out and return to us within a week's time. For most questions on the form you need only check a box; there are also a few short-answer questions. We appreciate your investment of time in providing thoughtful responses. Since this is an excellent opportunity for you to share information about your programme with other professionals we are sure that you will want your voice to be heard. Also, if you have any promotional brochures which outline the courses your programme offers and/or instructional materials produced by your institution, we would appreciate receiving copies of them. The success of the study hinges on the full participation of all those actively involved in citizenship education.

Please use the enclosed pre-paid envelope to return your completed questionnaire (and any promotional literature) to us. We will be contacting you by telephone upon receipt of your form. In order to facilitate the telephone discussion you may wish to keep a copy of the questionnaire for your records. Should you find that you have difficulty answering any of the questions, we can discuss them at that time.

Note that even though your programme may not be called a 'citizenship education' programme, we want to hear from you if you offer a course (e.g. ESL, literacy, study circle) that teaches immigrants about Canadian society through the discussion of Canadian issues. Please let us impress upon you again how important it is that you respond as soon as possible. Your contribution is highly valued.

Thank you for your cooperation.

Yours truly,

Tracey Derwing
Murray Munro
Language Assessment and Research Consultants

The Department of the Secretary of State
Citizenship Instruction Review Project Questionnaire
c/o Language Assessment & Research Consultants
10942 88 Avenue
Edmonton, Alberta T6G 0Z1 (403) 431-0604

Please fill out this form as soon as possible and return it to LARC. The information collected in this study will be treated with the utmost discretion.

Organization: _____
Address: _____
_____
Telephone: _____
Respondent: _____
Respondent's title: _____
Days and times available for telephone consultation: _____

Course

1. Which of the following types of courses have been offered in your program in the last year? If you offer more than one *type* of course, please fill out a separate questionnaire for each type.
   - ☐ course devoted exclusively to preparation for hearing in the Court of Canadian Citizenship
   - ☐ ESL program which places heavy emphasis on citizenship issues
   - ☐ mainly ESL program which incorporates citizenship information only periodically
   - ☐ other (e.g., orientation, language life skills, etc., please explain) _____
     _____
2. How many hours of citizenship instruction do your students receive per week? _____
3. How many weeks long is your course? _____
4. Does your course have open intake (continuous enrolment)? ☐ yes ☐ no
5. Please list sources of direct funding for your program and the proportion of your total funds received from each. _____
   _____

Students

6. Please check off the information which you compile on your students. For each item checked off, please provide further information as requested on the next page.
   - ☐ first language ☐ years in Canada ☐ literacy skills
   - ☐ years of education ☐ amount of ESL training
   - ☐ how they found out about your course
   - ☐ whether they have already applied for a citizenship hearing
   - ☐ whether they have already had an unsuccessful hearing with a judge

Registration Number SSC/CCP-045/2745

7. What percentage of your students fit into each of the following English proficiency levels?
   advanced _____% intermediate _____% high beginner _____% low beginner _____%

8. Do your classes consist of mixed English proficiency levels?
   ☐ yes ☐ no ☐ some mixed; some not

9. What percentage of your students are functionally illiterate in English? _____

10. What percentage of your students are currently attending ESL classes? _____

11. Please check the boxes if your classes are targetted to
   ☐ a particular age group (please specify) _____
   ☐ a particular language group (please specify) _____
   ☐ a particular cultural group (please specify) _____
   ☐ immigrant women
   ☐ other (please specify) _____

12. What percentage of your students have been in Canada
   less than 2 years?_____% 2 to 3 years? _____% 4 to 5 years? _____%
   more than 5 years?_____% more than 10 years?_____%

13. Please indicate the percentage of your students who fit the following categories:
   1-6 years of education _____% 10-13 years of education _____%
   7-9 years of education _____% post-secondary education _____%

14. Do you offer bilingual classes in the students' first language and English?
   ☐ yes, exclusively bilingual classes ☐ yes, some bilingual classes ☐ no

15. If yes, in which languages are your classes taught?_____

16. What proportion of a typical class is conducted in the students' first language?
   ☐ 0-10% ☐ 11-20% ☐ 21-30% ☐ 31-50% ☐ 51-75% ☐ 76-90% ☐ 91-100%

17. Why do students attend your courses rather than others in your community? (e.g., cost, location, quality, etc.) _____
   _____

18. What types of publicity do you use to attract students? _____
   _____

Course content

***N.B.* Individuals involved in ESL courses: The following questions pertain only to the citizenship component of your course.**

19. What are the main objectives of your course?_____

_____

_____

20. Secondary objectives? _____

21. What are the major topics covered in your course? _____

_____

_____

22. Do you use guest speakers? ☐ no ☐ yes (whom?)_____

23. Please rank each of the following activities in terms of frequency of use in your course.

_____

1	2	3	4	5
never	seldom	sometimes	often	every class

_____ presentation of information by teacher (informal lecture)
_____ games
_____ field trips
_____ film/slide presentations
_____ small group activities
_____ role-plays involving whole class
_____ readings (in-class)
_____ question and answer rehearsal for court hearing
_____ class discussions
_____ writing activities (essays, letters to MPs, etc.)

24. Are printed materials available in both English and the students' first language?
☐ no ☐ yes In which languages are they printed? _____

25. How often do you have contact with each of the following?

	never	occasionally	frequently
citizenship court judges	☐	☐	☐
a citizenship court manager	☐	☐	☐
citizenship officers	☐	☐	☐
other representatives of the Department of the Secretary of State	☐	☐	☐
provincial government representatives involved in citizenship education	☐	☐	☐

26. How do you evaluate the success of your course? _____

_____

Materials and Equipment

27. Please indicate which of the following citizenship instruction materials your instructors use **in class** and how often they use them.

	every class	several times per course	seldom	never
commercially produced textbooks	☐	☐	☐	☐
Secretary of State publications	☐	☐	☐	☐
provincial publications	☐	☐	☐	☐
printed handouts	☐	☐	☐	☐
pictures/magazine photos	☐	☐	☐	☐
film strips	☐	☐	☐	☐
films	☐	☐	☐	☐
audio tapes	☐	☐	☐	☐
video tapes	☐	☐	☐	☐
newspapers	☐	☐	☐	☐
pamphlets	☐	☐	☐	☐
slides	☐	☐	☐	☐
other: (specify) _____	☐	☐	☐	☐

28. Does your program produce any of its own citizenship materials? ☐ no
☐ yes (please describe) _____

If possible, please include a copy of your program's own materials with this questionnaire.

29. Which of the following types of equipment do you use?

	use often	sometimes	never	not available
photocopier (e.g. Xerox)	☐	☐	☐	☐
filmstrip projector	☐	☐	☐	☐
tape recorder	☐	☐	☐	☐
VCR and TV	☐	☐	☐	☐
movie projector	☐	☐	☐	☐
slide projector	☐	☐	☐	☐

Staff

30. Number of paid teaching positions involved in citizenship education _____
31. Number of volunteer staff involved in citizenship education _____
32. Do you have a citizenship program coordinator? ☐ yes ☐ no
33. If yes, does the coordinator also teach? ☐ yes ☐ no

34. When selecting new instructors (paid or volunteer), which of the following do you **require** or **prefer**?

	require	prefer	not a consideration
ESL training	☐	☐	☐
ESL teaching experience	☐	☐	☐
knowledge of the students' first language	☐	☐	☐
social studies or civics background	☐	☐	☐
degree in education or equivalent	☐	☐	☐
other degree	☐	☐	☐

other (please explain) _____

35. What citizenship teacher training have your instructors received?
- ☐ sessions sponsored by your own agency
- ☐ workshops, seminars, conferences sponsored by others
- ☐ informal on-the-job training
- ☐ other (please specify) _____
- ☐ none

36. Are there any training sessions you would recommend to other programs? (please specify)

_____

37. What kind of teacher training do you think your program needs? _____

_____

38. Do you use a teachers' citizenship manual of any kind?
- ☐ no ☐ yes (please indicate source) _____

39. What procedures do you use to determine whether your citizenship staff are carrying out their responsibilities successfully?
- ☐ in-class observation by coordinator/administrator
- ☐ course evaluation forms (completed by students)
- ☐ in-class observations by other instructors
- ☐ self-evaluation forms (completed by instructors)
- ☐ other (please explain) _____

Suggestions

40. Please list below the titles of any books, films, filmstrips, videocassettes, or other materials which you have found especially useful in your citizenship classes and which you would recommend to other programs. Please feel free also to make any additional comments you may have with respect to citizenship instruction.

    Thank you for completing the questionnaire. It would be very helpful if you could return it as soon as possible to LARC, 10942 - 88 Avenue, Edmonton, Alberta, T6G 0Z1.

APPENDIX B: Notice to teachers

ATTENTION ALL TEACHERS OF CANADIAN CONTENT

The Department of the Secretary of State is conducting a national census of all citizenship or citizenship-related programmes, as well as ESL programmes which incorporate some Canadian content. It is hoped that a network of programmes concerned with citizenship issues will be established in order that instructional materials, teacher training manuals, and audio-visual materials can be shared. If you are involved in the delivery of Canadian content to adult immigrants (or if you know of an individual, ethnic organization, church group etc. who is), we would appreciate hearing from you. Please send your name, address and telephone number to:

LANGUAGE ASSESSMENT & RESEARCH CONSULTANTS
(LARC)
10942 88 Avenue
Edmonton, Alberta T6G 0Z1
(tel. 431-0604)

INSTRUCTION CIVIQUE
POUR LES ELEVES DES COURS D'ALS

Une évaluation des programmes et des services

Réalisée par
Tracey Derwing, Ph.D.
Murray Munro, M.Sc.
Language Assessment &
Research Consultants

pour le compte de
la Direction générale
des politiques ministérielles
du Secrétariat d'Etat

October, 1987

Le contenu de ce rapport n'engage que la seule responsabilité de ses auteurs. Il ne représente pas nécessairement le point de vue officiel de la Direction générale des politiques ministérielles ou du Ministère du Secrétariat d'État.

(English on reverse)

ACKNOWLEDGEMENTS

L'élaboration du présent rapport a été considérablement facilitée grâce à l'aide et à la collaboration des personnes que voici: le personnel du bureau régional du Secrétariat d'État en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest; Mme Sally Andrews à la Direction générale des politiques ministérielles à Ottawa; Mme Sidney Pratt; les membres du Group d'étude sur l'instruction civique au Canada et Mme Janet Schwegel de Personal Publishing à Edmonton.

Nous aimerions également remercier le personnel des bureaux régionaux et des course. de même que les coordonnateurs des programmes dans le domaine de la citoyenneté et les enseignants qui ont répondu au questionnaire.

Nous désirons remercier tout spécialement M. Jeff Bullard. qui a été d'une aide inestimable à toutes les étapes du recensement.

INTRODUCTION

Au cours des dix dernières années, de nombreuses initiatives dans le domaine de l'instruction civique ont été prises en faveur des immigrants adultes; malheureusement, les études, les conférences, les colloques et les comptes rendus sur le sujet sont très peu connus. Bon nombre des organismes offrant des cours de citoyenneté ne connaissent pas l'existence d'initiatives de ce genre; ils ignorent même l'existence de programmes semblables au leur. Jusqu'à maintenant, aucun mécanisme précis ne permet de transmettre aux enseignants des cours d'instruction civique dans toutes les régions du pays l'information relative aux contenu des cours, à la disponibilité du matériel et aux techniques d'enseignement innovatrices; en outre, il n'existe aucun forum se prêtant à l'échange d'idées. De plus, dans certaines régions, il y a eu très peu de communication avec les représentants des cours de la citoyenneté canadienne; par conséquent, les cours ignorent l'existence même de ces programmes. Il est inutile de dire, que les groupes qui offrent des cours d'instruction civique dans un si grand isolement sont presque obligés de "réinventer la roue" dans l'élaboration de leurs cours, puisqu'il leur est impossible de profiter de l'expérience des autres. La conséquence la plus grave de cette situation est l'effet produit sur la préparation des futurs citoyens à la vie dans la société canadienne.

Bien que divers ministères fédéraux, plus particulièrement le Secrétariat d'État, soient en mesure de fournir des ressources qui pourraient être d'une grande valeur pour les programmes d'instruction civique, le besoin s'est fait sentir de recenser les associations, les organismes et les personnes qui dispensent actuellement des cours de préparation à la citoyenneté. C'est à cette fin que la Direction générale des politiques ministérielles du Secrétariat d'État a retenu les services des spécialistes du Language Assessment and Research Consultants (LARC) afin qu'ils réalisent une étude à l'échelle nationale des programmes pour en évaluer les points forts, les faiblesses et les lacunes, et faire des recommandations aux Secrétariat d'État sur les mesures à adopter dans le secteur de l'instruction civique au Canada.

METHODOLOGIE

Le recensement a été effectué selon les étapes que voici:

1) le type de renseignements requis par le Secrétariat d'État a été défini;
2) un questionnaire approprié a été conçu;
3) une liste des programmes dans l'ensemble du Canada a été établie;
4) une lettre d'introduction et un exemplaire du questionnaire ont été envoyées à chaque programme;
5) une interview téléphonique a par la suite été effectuée avec chaque répondant;
6) on a relancé au téléphone les répondants qui tardaient à retourner le genre de représentation recherché;
7) les données obtenues ont été analysées;
8) un annuaire de la citoyenneté canadienne a été réalisé; et finalement
9) l'annuaire et le présent rapport exposant les conclusions et les recommandations de l'enquête ont été soumis au Secrétariat d'État.

Chacune des étapes de la réalisation de l'enquête sera examinée plus en détail dans les parties ultérieures.

1. Les renseignements requis

En mars 1987, au congrès annuel de TESL Canada, une consultante du LARC a rencontré M. Jeffrey Bullard de la Direction générale des politiques ministérielles, et Mme Sidney Pratt, une consultante indépendante qui répertoriait et révisait de la documentation sur la citoyenneté, un manuel pour l'enseignant et des recommandations de principe. À cette occasion, le Secrétariat d'État avait distribué un questionnaire sur l'instruction civique aux professeurs d'ALS présents au congrès. Le questionnaire avait été élaboré grosso modo sur le modèle d'un questionnaire qui avait été réalisé l'année précédente par Citizenship Alberta, un organisme bénévole réunissant les enseignants d'instruction civique d'Alberta. Avec la collaboration de M. Bullard et de Mme Pratt, la consultante du LARC a interviewé autant d'enseignants dans le domaine de la citoyenneté que possible; de plus, elle a rencontré des représentants du ministère de la Citoyenneté et de la Culture de l'Ontario et le rédacteur en chef du "TESL Canada Journal." Ces premiers contacts ont permis d'organiser l'ensemble des renseignements qui répondraient aux besoins du Secrétariat d'État.

2. Élaboration du questionnaire

Le questionnaire qui devait être utilisé pour l'étude a été élaboré après qu'un représentant du LARC eut examiné attentivement les renseignements réunis à Vancouver, de même que les résultats de l'enquête menée à l'échelle provinciale par Citizenship Alberta en 1986. Un premier jet a été soumis à un comité ministériel responsable de l'examen des données d'entrée pour le Projet d'étude sur l'instruction civique (PEIC). Les membres du comité ont transmis leurs commentaires à M. Bullard, qui a rencontré les représentants du LARC à la fin d'avril. Afin de mettre à profit sa longue expérience dans le secteur de l'instruction civique en Ontario, on a également consulté Mme Pratt. Les critiques formulées par chacun ont été prises en considération lors de la rédaction de la deuxième version du questionnaire qui a été remise au comité ministériel. Cette version a également été analysée par les membres du groupe d'étude lors de leur réunion tenue à Winnipeg au mois de mai. Les membres du groupe d'étude constitué des enseignants d'instruction civique de toutes les régions du Canada, ont été priés de donner des suggestions au sujet du questionnaire et de la lettre d'introduction qui devaient être envoyés à tous les programmes indentifiés. Les deux consultants du LARC ont assisté aux réunions de Winnipeg, ce qui leur a donné une occasion unique de consacrer un

nombre considérable d'heures à recueillir des renseignements sur les différences régionales et sur les problèmes de l'enseignement de l'instruction civique. Les discussions ont mené à une notion plus claire de la nature des thèmes généraux qui devraient être abordés lors du sondage téléphonique complémentaire. Les représentants du LARC ont pu rencontrer les membres de la comité ministérielle le dernier jour du colloque de Winnipeg. À cette occasion, on a discuté des détails pour réaliser la version finale du questionnaire. Voir l'annexe A pour un exemplaire de la lettre d'introduction et du questionnaire.

3. Identification des programmes

L'identification des programmes, la troisième étape de l'enquête, a réellement commencé au tout début du projet et a continué jusqu'à la dernière journée de l'analyse des données au début du mois d'octobre. Bien que tout ait été fait pour découvrir les programmes d'instruction civique existant au Canada, il y a certainement certains organismes avec lesquels il a été impossible d'entrer en contact et qui offrent de temps à autre des cours particuliers d'instruction civique

Notre première mesure a été de placer une annonce dans le "TESL Canada Journal" demandant aux enseignants utilisant de la documentation à caractère canadien de communiquer avec le LARC afin que l'on prenne contact avec eux au cours de l'étude. Un avis a été également publié dans les bulletins provinciaux d'information destinés aux professeurs d'anglais comme langue seconde (PALS) de tout le Canada. On est également entré en contact avec trois journaux anglophones conçus pour être utilisés pendant les cours d'ALS réservés aux adultes, et les rédacteurs ont accepté de placer une annonce dans la section "Avis aux enseignants" qui accompagne ces périodiques (voir l'annexe B).

Le deuxième moyen utilisé par le LARC pour obtenir les noms des programmes a été de communiquer avec les bureaux de toutes les cours de la citoyenneté canadienne au pays. On a téléphoné à chaque cour et le personnel a été prié de remettre une liste de tous les cours de préparation à la citoyenneté qui leur étaient connus. À chaque fois que cela a été possible, les cours ont répondu rapidement; toutefois, pour quelques régions, elles ignoraient si des programmes étaient offerts dans les environs. Un des cours a souligné qu'il n'y avait, réellement, aucune demande pour des cours spéciaux d'instruction civique, puisque les programmes d'ALS dans la région suffisaient à combler les besoins des immigrants. Bon nombre de petites communautés ont confirmé cette affirmation.

Un répertoire des membres de l'OCASI (Ontario Council of Agencies Serving immigrants) a été très utile en ce qu'il identifiait les organismes à contacter, de même que l'a été le guide du Western Immigrant-Serving Agencies.

Les membres du groupe d'étude ont fourni au LARC les noms des programmes d'instruction civique dans leurs provinces: M^me^ Jean Unda a envoyé deux listes des organismes subventionnés par le ministère de la Citoyenneté et de la culture de l'Ontario, parmi lesquels certains offrent des cours d'instruction civique; M^me^ Janice Scott a envoyé les adresses des Divisions scolaires du Manitoba qui offrent régulièrement des cours pour adultes; M. Andrew Shum a transmis une liste des programmes d'instruction civique dans la région de Vancouver; et M^me^ Noreen Nimrod a fourni au LARC les noms de plusieurs organisations ethnoculturelles nationales. M. Jeff Bullard a trouvé les noms de plusieurs programmes et les a communiqués au LARC.

À la liste des contacts, on a ajouté autant

de noms d'agences de services aux immigrants, de commissions scolaires et d'organismes offrant des cours d'ALS qu'il a été possible de localiser au moyen des annuaires des téléphones pour chaque centre urbain du Canada. À chaque fois qu'une organisation était rejointe au téléphone, l'on demandait toujours aux répondants s'ils connaissaient d'autres programmes d'instruction civique dans leur communauté. De cette manière ont été identifiés plusieurs petits programmes non-traditionnels.

Dans la mesure du possible, les organismes et les personnes répertoriés étaient appelés au téléphone avant l'envoi du questionnaire afin de savoir s'ils offraient ou non des cours d'instruction civique; nous estimons avoir économisé environ une centaine d'envois inutiles en identifiant au préalable les groupes ethnoculturels et d'ALS qui n'offraient aucun programme dans le domaine de la citoyenneté.

4. Envoi des questionnaires

Le premier envoi du questionnaire et de la lettre d'introduction l'accompagnant a eu lieu au début du moins de juin. On avait pensé, à l'origine, que le recensement aurait pu commencer en avril ou au début de mai, mais des retards dans l'obtention de l'approbation de Statistique Canada n'ont pas permis de commencer plus tôt. Malheureusement, la grève des facteurs de Poste Canada a aussi causé certains problèmes pour l'enquête, car de nombreux programmes n'ont pas reçu des exemplaires du questionnaire ou, dans certains cas, les formulaires sont arrivés après l'interruption des programmes pour les vacances d'été. L'envoi des questionnaires s'est poursuivi pendant tout l'été, à mesure que d'autres programmes étaient identifiés. Si un formulaire du recensement n'était pas retourné à l'intérieur d'un mois, l'organisme ou l'individu en cause étaient contactés par téléphone pour un rappel et, s'il était nécessaire, un autre questionnaire leur était envoyé. À quelques reprises, le questionnaire a été entièrement rempli au cours de l'enquête téléphonique.

5 & 6 Enquêtes et rappels téléphoniques

Une fois les questionnaires retournés au LARC, les répondants étaient rappelés afin d'éclaircir certains points du questionnaire et de leur fournir une meilleure chance de faire des commentaires sur l'orientation future de l'instruction civique et des besoins dans ce domaine.

Le gros des interviews téléphoniques ont été réalisées au cours du mois de septembre, alors que la plupart des organismes recommençaient à dispenser leurs cours d'instruction civique. Dans certains cas, il a été nécessaire de faire un léger rappel pour que les coordonnateurs remplissent le questionnaire; ceux-ci ont été appelés au téléphone à toutes les deux semaines. Bon nombre des appels téléphoniques ont été faits du bureau régional du Secrétariat d'État de l'Alberta et des T. du N.O.; la collaboration du personnel a été grandement appréciée.

7. Analyse des données

Une fois les questionnaires retournés et les rappels téléphoniques terminés, le processus de compilation des données a débuté. Les programmes ont été classés selon les catégories que voici: type A, cours visant exclusivement à préparer les élèves à leur audience devant la cour de la citoyenneté canadienne; type B, programme d'anglais comme langue seconde mettant surtout l'accent sur les questions relatives à la citoyenneté; type C, programme d'ALS habituel offrant quelques renseignements sur la citoyenneté; type D, programme n'offrant aucun cours de préparation à la citoyenneté; type E, enseignement spécial pour des personnes ou de très petits groupes;

type X, un organisme prévoyant offrir un cours d'instruction civique pour la première fois à l'automne 1987 ou à une date postérieure. Les renseignements obtenus des programmes de type A et de type B ont constitué la base de l'étude, bien que les commentaires et les points de vue de tous les répondants ont été pris en considération pour formuler les recommandations.

Les réponses à chacun des 39 points du questionnaire ont été classées selon la province, afin d'identifier les différences régionales. Lorsqu'il n'y avait aucune différence, les données étaient traitées à l'échelle nationale. Quelques programmes ont laissé sans réponses plusieurs questions de l'enquête. Dans ces cas, les pourcentages étaient calculés sur la base des programmes ayant répondu. À chaque fois qu'un nombre significatif de programmes (10 ou plus) laissaient une question sans réponse par manque d'information, on prenait note des données manquantes (à titre d'exemple, quelques organismes ne conservaient pas de dossiers sur leurs étudiants, ils ont donc été incapables de répondre aux questions relatives au profil des élèves).

Les données ont été classées selon les quatre domaines généraux que voici: **les profils des programmes**, dans lequel a été réunie l'information relative à l'administration des programmes, leurs sources de financement, le personnel, etc.: **les profils des étudiants**, cette catégorie est un portrait de la clientèle des cours de préparation à la citoyenneté et une revue des mesures adoptées pour répondre aux besoins individuels; **le contenu des cours**, on présente ici les sujets et les objectifs des cours, de même que des renseignements sur la documentation et le type de locaux utilisés; et finalement, **l'évaluation du programme**, où sont identifiées les méthodes utilisées pour évaluer le personnel et les programmes, de même que les faiblesses et les forces des programmes telles que perçues par les organismes offrant des cours.

8. Rédaction de l'*Annuaire de la citoyenneté canadienne*

L'Annuaire de la citoyenneté canadienne est constitué de plusieurs parties. La première est un répertoire de tous les organismes identifiés comme offrant une forme quelconque de cours d'instruction civique, et la deuxième est une liste des organismes de services aux immigrants qui ont participé au sondage mais qui n'offrent pas des cours d'instruction civique proprement dit. Les organismes et les institutions qui ont répondu à l'enquête mais qui n'offrent pas de cours pour les immigrants ont été exclus de l'annuaire. Les organismes ont été classés par ordre alphabétique, d'abord par nom de province, ensuite par nom de ville et enfin, par le nom de l'agence. Après la liste des programmes figurent des listes des cours de la citoyenneté canadienne et des bureaux régionaux du Secrétariat d'État. La quatrième partie répertorie pour chaque province, les personnes responsables du Programme de formation linguistique et d'instruction civique (CILT). La cinquième partie est une liste des personnes engagés dans le Projet d'étude sur l'instruction civique au Canada (PEIC) suivie par la liste des représentants des professeurs d'anglais comme langue seconde (PALS) et des rédacteurs des bulletins. La sixième partie est un recueil des groupes dont les intérêts sont directement reliés aux questions de citoyenneté. La dernière partie donne un certain nombre de publications ayant un rapport avec les nouveaux arrivants et avec la citoyenneté.

ANALYSE DES DONNEES

Profils des programmes

Types des programmes

Un total de 74 programmes offrant des cours d'instruction civique en préparation à l'audience devant la cour ont répondu au questionnaire. Ces programmes ont été classés dans le type A. Les programmes du type B, ceux qui offrent des cours d'ALS en mettant surtout l'accent sur les questions relatives à la citoyenneté, ont totalisé le nombre de 15. Quinze autres organismes classés du type E, offrent des cours particuliers pour des individus ou des petits groupes, et les représentants de quatre agences contactées ont déclaré qu'ils prévoyaient offrir des cours d'instruction civique pour la première fois dans les mois à venir (type X). On a reçu une autre centaine de questionnaires ayant été remplis par des organismes qui offrent des programmes d'ALS habituels avec très peu d'information relative à la citoyenneté (type C) ou par ceux n'offrant aucune forme d'enseignement dans le domaine de la citoyenneté (type D). Puisque seulement les types A et B ont pu répondre à la plupart des questions, leurs réponses ont été utilisées dans la classification des données. À chaque fois qu'il a été possible, les commentaires des enseignants des programmes des types E et C ont été notés. Il est à remarquer que le nombre de cours offerts par les programmes varie considérablement; bon nombre des programmes en Ontario, par exemple, offrent un nombre assez important de cours. Les réponses obtenues ici sont typiques des programmes; cependant, il peut y avoir quelques petites différences d'un cours à l'autre qui ne se reflètent pas dans les données.

Le taux de réponse au sondage a été extraordinairement élevé pour une enquête de ce genre, soit 96%[1]; nous croyons que le succès n'est pas uniquement dû aux rappels téléphoniques (bien qu'ils ont sans aucun doute joué un rôle significatif), mais que le degré élevé d'intérêt manifesté par les enseignants des cours d'instruction civique quant aux problèmes inhérents à l'enseignement a également été une motivation à répondre. Voir le tableau 1 pour le classement des types de programmes par province.

Heures d'enseignement

Il y a eu une énorme variété dans le nombre d'heures d'enseignement offertes aux élèves, s'échelonnant entre un minimum de deux et un maximum de 90, avec une moyenne nationale de 24.5. (La figure 1 présente la moyenne d'heures par cours dans chaque province.) Ces disparités peuvent être attribuées au fait que puisque les programme du type B sont destinés à promouvoir l'ALS en même temps que le civisme, ils sont nécessairement plus longs. Les cours de petite durée sont surtout offerts dans les petits centres où les ressources sont limitées.

Un autre facteur contribuant à la grande différence entre la durée des cours est si le programme offre une inscription continue ou pendant une période limitée. Des organismes qui acceptent de nouveaux étudiants pendant toute la durée du cours, tendent à offrir des cours de plus longue durée que ceux qui ne permettent qu'une inscription à la première période. Il est à remarquer, cependant, que le nombre d'heures de cours offertes ne correspond pas nécessairement au nombre d'heures auxquelles l'élève assistera.

[1]Neuf répondants potentiels sur un total de 217 n'ont pas retourné le questionnaire. Dans tous les cas, aucun numéro de téléphone récent n'a été obtenu.

Figure 1

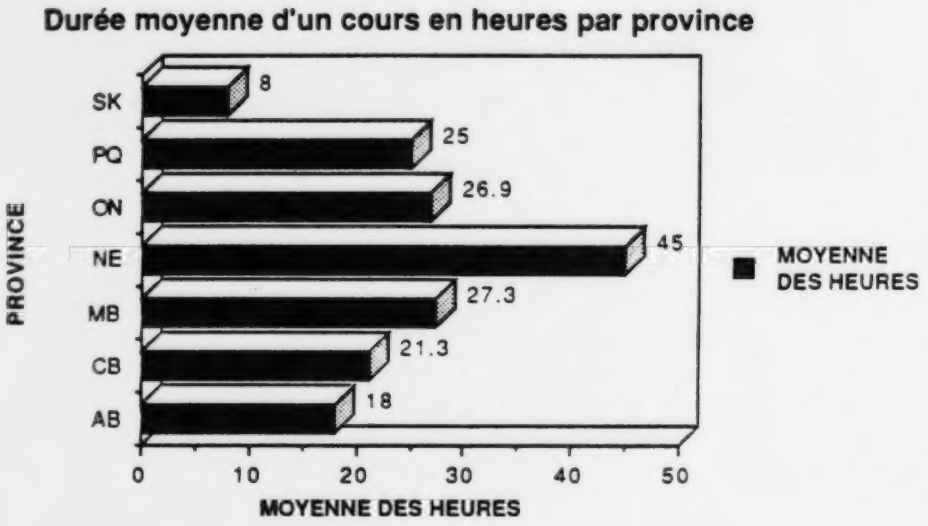

Tableau 1: Types de programmes par province

Prov.	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type X
AB	9	3	14	1	1	1
CB	13	3	8	8	2	1
MB	4	0	2	1	0	1
NB	0	0	1	0	1	0
TN	0	0	1	0	1	0
NE	1	0	2	1	1	0
ON	45	9	37	26	7	0
PQ	1	0	0	0	0	0
PE	0	0	0	0	0	0
SK	1	0	1	3	2	1
CANADA	74	15	66	40	15	4

Publicité

Tous les types de programmes ont répondu de manière analogue à la question relative aux moyens d'annoncer les cours offerts. Parmi les moyens publicitaires les plus habituels, figurent les dépliants, les prospectus ou les enseignes aux bureaux des demandes de citoyenneté; les affiches dans les centres communautaires et dans les endroits où les cours d'ALS sont dispensés; la publicité dans les journaux ethniques ou dans les bulletins; la bouche à oreille; et les annonces pendant des émissions radiophoniques et télévisées à caractère ethnique. Un organisme de services aux immigrants a rapporté que ses anciens clients étaient informés par lettre de l'existence de cours d'instruction civique. Un autre organisme a déclaré qu'il recevait de la cour régionale, une liste des personnes ayant fait une demande de citoyenneté, après quoi une lettre informative sur les cours d'instruction civique offerts était envoyée à chaque requérant. Il est recommandé que les cours cessent cette pratique à moins que les requérants ne donnent l'autorisation écrite de divulguer des renseignements personnels. (Une action de ce genre, quoique bien intentionnée, constitue une violation de la vie privée de la part de la cour.)

À la question demandant pourquoi les étudiants assistaient à un cours en particulier, les réponses des coordonnateurs ont été les suivantes: un pourcentage élevé de succès (c.-à-d., les étudiants qui ont suivi le cours réussissent l'audience pour l'obtention de la citoyenneté); le cours est gratuit ou à coûts minimes; l'heure et le lieu conviennent; les cours sont bilingues; un service gratuit est offert pour remplir les formulaires de demande de citoyenneté; les enseignants sont compétents et sympathiques; les enseignants ont une expérience professionelle en ALS; le milieu est rassurant; la cour et d'anciens élèves le recommandent; un service gratuit de garde d'enfants d'âge préscolaire est offert; et enfin, dans de plus petits centres, le fait que c'était le seul cours dispensé dans cette ville. La plupart des coordonnateurs avaient la conviction qu'ils rejoignaient tous les membres de leur communauté pouvant avoir besoin de leurs services; certains croyaient, cependant, qu'une certaine partie du groupe des immigrants était inadéquatement desservie. À titre d'exemple, plusieurs personnes ont mentionné que les candidats dont la langue maternelle est l'anglais apprécieraient un cours conçu pour leurs besoins, ou du moins, un guide pour l'étude individuelle qui serait plus complet que les ouvrages fournis par la cour lors de la demande. Quelques coordonnateurs ont mentionné qu'il y avait certains groupes ethniques qui choisissaient de ne pas suivre des cours. De plus, un certain nombre de répondants pensaient que beaucoup de femmes immigrantes étaient retenues à la maison sans pouvoir assister à des cours d'instruction civique, soit faute de services de garde d'enfants, soit à cause de restrictions d'ordre culturel.

Il est donc recommandé de mettre au point une trousse pour l'enseignant qui comprendrait un livre du maître appuyé d'une documentation audio-visuelle. Habituellement, plusieurs programmes offrant exclusivement des cours d'ALS existent dans de grands centres urbains, et une trousse pour l'enseignant d'instruction civique pourrait constituer un élément intéressant à ajouter au matériel d'enseignement.

Taille des classes

Lorsque l'on demandait aux répondants, pendant le rappel téléphonique, de donner le nombre minimum et maximum d'élèves assistant aux cours de leur programme, les réponses se sont réparties entre un minimum de un dans le cas du type E à un minimum de 15 dans la plupart des programmes ontariens et à un minimum de

25 au Manitoba. Les deux programmes du Manitoba qui reçoivent une aide financière des conseils d'éducation et la majorité des programmes en Ontario sont des cas spéciaux parce qu'ils doivent se soumettre à une réglementation provinciale en ce qui concerne la taille des classes. Des enseignants du Manitoba ont déclaré que 25 élèves étaient beaucoup trop, étant donné que la plupart des élèves suivaient les cours parce que leur connaissance de l'anglais était très limitée. En Ontario, le chiffre minimum de 15 n'est pas rigoureusement observé dans toutes les régions, cela dépend du conseil d'éducation en cause; certains organismes sont en mesure d'offrir des classes de huit ou de dix élèves. Ailleurs, le nombre minimum est strictement respecté. Ceci pose des problèmes aux coordonnateurs dans des zones rurales où il est difficile de réunir 15 noms sur une liste d'attente. Bien souvent, une fois réunis suffisamment d'individus pour donner un cours, quelques uns d'entre eux se sont déjà présentés à l'audience et n'ont donc plus besoin de suivre des cours. Beaucoup de programmes ont affirmé que la taille idéale pour une classe est de huit à dix personnes.

Financement

La provenance du financement pour les programmes d'instruction civique varie considérablement, à la fois à l'intérieur d'une même province et entre les provinces (voir la figure 2). Bon nombre des organismes reçoivent de l'aide financière de plus d'une sources; cependant, certains coordonnateurs ne connaissent pas avec certitude la provenance de la plus grande partie de leur financement. (L'une d'entre eux a déclaré que le directeur exécutif d'une association ethnique lui avait dit que la question du financement ne la regardait pas.) En Ontario, 30 programmes ont identifié le ministère de la Citoyenneté et de la Culture comme la source de leur financement, alors que 31 programmes ont répondu recevoir leur aide financière de conseils d'éducation (c.-à-d., qu'ils étaient incertains quant au rapport entre les deux sources de crédits). Sept programmes en Alberta ont déclaré recevoir de l'aide financière du gouvernement provincial sous la forme de participation aux salaires des professeurs et aux coûts de reproduction par photocopie.

Les programmes en Colombie-Britannique trouvent difficile de se maintenir à flot; un organisme important offrant auparavant des cours d'instruction civique dispensés par des professeurs d'anglais comme langue seconde rémunérés, a dû poursuivre ses activités avec des bénévoles. Dans de très petites communautés, les cours d'instruction civique sont souvent subventionnés, du moins partiellement, par la municipalité; mais plus la communauté est importante, moins il est probable que la municipalité fournisse une aide directe. Des représentants de la presque totalité des programmes ont déclaré qu'ils parviendraient à améliorer leurs cours avec des fonds supplémentaires, et des coordonnateurs se sont fréquemment plaints qu'ils n'avaient même pas l'argent nécessaire pour se procurer le matériel d'enseignement le plus simple, comme une grande carte géographique du monde.

Recrutement du personnel

Le recrutement du personnel est étroitement lié à la disponibilité de fonds; l'Ontario est l'unique province où plus de la moitié des enseignants sont rémunérés (voir la figure 3). Toutes les provinces comptent en grande partie sur un personnel bénévole, et quelques programmes importants sont entièrement gérés par des bénévoles (par ex., Student Volunteer Campus Community à Edmonton). Bien que le recrutement d'enseignants et de coordonnateurs bénévoles permet de réduire le budget du programme, la qualité de l'enseignement est touchée par le taux élevé de rotation du personnel qui en découle.

Figure 2

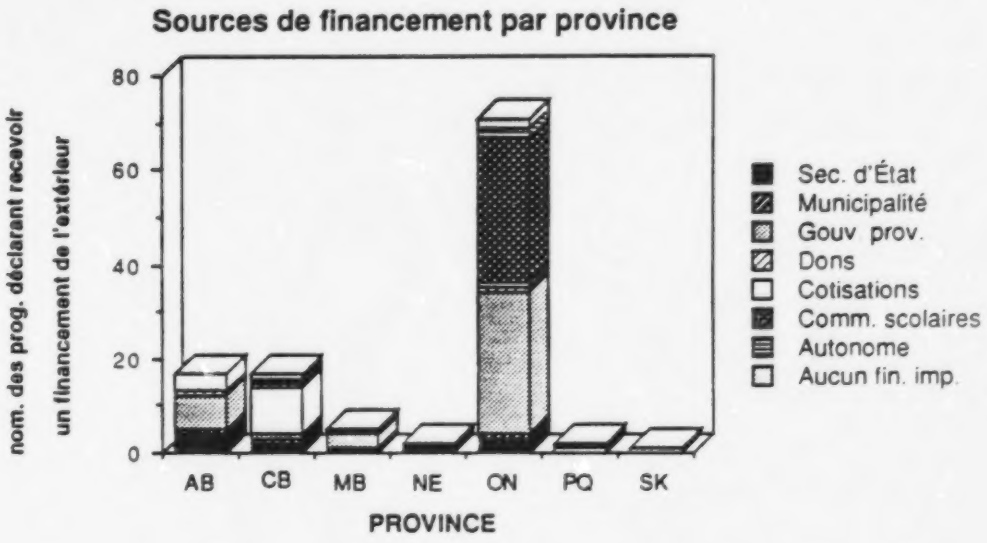

Figure 3

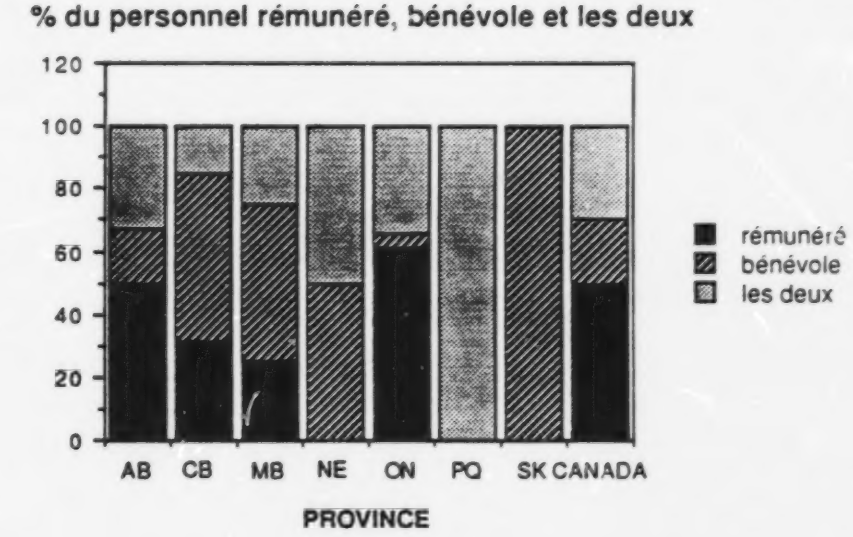

Les critères de sélection des enseignants sont un autre indice des désavantages inhérents au fait de compter sur des bénévoles. Lorsque les coordonnateurs ont été questionnés sur ce qu'ils exigeaient comme expérience professionnelle de la part de leurs enseignants, seulement 40% ont déclaré qu'une formation en ALS était obligatoire, un autre 40% ont répondu qu'elle était souhaitable, et 20% ont affirmé que c'était une considération négligeable. Alors que 39% des coordonnateurs exigeaient une expérience dans le domaine de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde de la part de leurs enseignants, 52% la disait souhaitable et pour un autre 9%, elle était une considération négligeable. La connaissance de la langue maternelle des élèves est exigée dans 30% des programmes, est souhaitable dans 17%, et n'est pas une considération importante dans 52%. Certains programmes bilingues n'exigent pas que les enseignants parlent la langue maternelle des étudiants parce que des interprètes sont engagés pour traduire les cours. Seulement 17% des programmes requièrent un diplôme en éducation, 42% le jugent souhaitable pour les enseignants, et 39% ne le prennent pas en considération. Plusieurs coordonnateurs ont mentionné qu'ils essaient de choisir des enseignants qui sont sympathiques, attentionnés et chaleureux.

Quarante pour cent des organismes qui offrent des cours d'instruction civique n'ont pas de coordonnateur; parmi les 60% qui en ont un, 57% d'entre-eux n'enseignent pas; les autres cumulent les fonctions d'enseignant d'instruction civique et de coordonnateur du programme.

Profils des élèves

Quoique les coordonnateurs de beaucoup de programmes ne recueillent pas formellement des renseignements sur la culture de leurs clients, ils sont assurés qu'ils répondent adéquatement à leurs besoins. Tel qu'il est démontré au tableau 2, presque tous les programmes identifient depuis combien de temps leurs élèves sont au Canada (86%) et leur langue maternelle (83%). Beaucoup d'organismes demandent à leurs élèves s'ils ont fait une demande de citoyenneté (66%), et 38% demandent si le candidat a déjà échoué à une audience. Moins de la moitié des programmes tentent de connaître la formation en ALS que les élèves possèdent (46%), et un peu moins s'informent sur leur scolarité (45%) ou sur leur aptitude à lire et à écrire en anglais (35%). Il s'est avéré lors de nombreux entretiens téléphoniques que les renseignements relatifs aux élèves, s'ils étaient recueillis, dormaient dans un tiroir quelque part jusqu'au moment du prochain rapport annuel; ils ne sont pas utilisés habituellement pour des fins de modifications des cours ou pour faire des demandes de subvention auprès de nouvelles sources. L'impression que nous ont donné la plupart des coordonnateurs est qu'ils n'ont tout simplement pas assez de temps ni suffisamment de personnel pour jongler avec des chiffres.

Durée du sejour au Canada

Dans la plupart des programmes les élèves sont au Canada depuis moins de 5 ans; bon nombre d'entre eux font une demande pour un statut de citoyen aussi tôt qu'il est juridiquement possible (après trois ans de résidence au Canada), l'exception étant des noyaux d'immigrants de longue date provenant d'Europe, notamment de la Grèce, du Portugal et de l'Italie. Dans des régions où des résidents de longue date n'ont pas encore adopté la nationalité canadienne, certains organismes, de concert avec la cour locale, ont organisé des soirées d'information pour la communauté ethnique, dans le but d'encourager ces personnes à devenir Canadiens.

Tableau 2: Renseignements recueillis par programme

Province	Catégorie de renseignement							
	1	2	3	4	5	6	7	8
AB	80	30	50	40	20	90	40	20
CB	54	23	7	46	31	62	31	31
MB	75	75	75	75	75	75	75	75
NE	100	50	50	100	100	100	50	100
ON	93	55	63	75	35	93	50	35
PQ	100	100	100	100	100	100	100	0
SK	100	0	0	100	100	100	0	0
CANADA	86	47.6	49.3	76.6	65.9	88.6	49.4	37.3

Catégories de renseignements:
1= langue maternelle
2= scolarité
3= comment l'élève a entendu parler du cours
4= si l'élève a présenté une demande d'audience
5= si l'élève a déjà échoué à une audience
6= nombres d'années vécues au Canada
7= nombre de cours d'ALS reçus
8= aptitude à lire et à écrire

Demande de citoyenneté

Le fait qu'un tiers de tous les programmes ne s'informent pas auprès de leurs clients s'ils ont fait une demande de citoyenneté, a été à l'origine de certaines plaintes récemment formulées en Ontario concernant l'accélération du processus d'étude des demandes de citoyenneté. Il y a eu une réduction importante de retards dans le traitement des formulaires. Par conséquent, beaucoup d'élèves n'ont pas eu suffisamment de temps pour terminer le cours d'instruction civique avant d'assister à leur audience. Dans beaucoup d'endroits, les juges acceptent de remettre les entrevues jusqu'à ce que les requérants aient terminé le cours; cependant, si le programme offrant le cours ne connaît par la date de la demande initiale de l'élève, la possibilité d'intercéder au nom des élèves est exclue. Nous recommandons donc que tous les programmes demandent à leurs clients s'ils ont fait une demande de citoyenneté et dans l'affirmative, à quel moment ils l'ont fait.

Formation en ALS

La conclusion à l'effet que moins de la moitié des programmes s'informent auprès de leurs élèves sur la formation en ALS qu'ils ont reçue est regrettable. Ceci n'est toutefois pas une indication que tous les coordonnateurs ou enseignants qui ne sollicitent pas exactement ce renseignement n'ont aucune notion des capacités de leurs élèves; ils ne l'ont tout simplement pas conservé dans leurs dossiers. On suppose généralement parmi le personnel d'organismes nongouvernementaux, les officiels provinciaux et le personnel des cours de la citoyenneté canadienne que le civisme, dans son sens le plus large, est enseigné dans les cours de FLS et d'ALS dans tout le Canada. En fait, un des principes de TESL Canada (l'association nationale des professeurs d'ALS) est que le contenu canadien doit constituer la base des cours d'ALS. Malheureusement, peu d'indices nous permettent de croire que l'on offre des renseignements sur le Canada dans les cours d'ALS, tel qu'en témoignent le manque flagrant de matériel d'origine canadienne pour l'enseignement de l'anglais comme langue seconde, l'abondance de textes et de cahiers d'exercices américains et britanniques et les guides bibliographiques présentés par les professeurs lors des congrès sur l'ALS. Il est donc faux de présumer que les sujets canadiens sont adéquatement traités pendant les cours d'ALS, et qu'un petit cours de préparation pour l'audience devant la cour de la citoyenneté est suffisant pour aider les immigrants à devenir des membres actifs de notre société. Même si l'on avait l'assurance qu'un accent important était mis sur le contenu canadien dans les cours d'ALS, il a été prouvé par les réponses des programmes ayant identifié le niveau de la formation en ALS de leurs élèves, qu'il y a un grand nombre d'immigrants pour qui la formation en ALS se termine après la première année, et qu'un nombre encore plus important d'entre eux ne reçoivent aucune formation en langue. Afin d'éclaircir la situation nationale, nous recommandons que les programmes s'informent auprès de leurs élèves de la nature de leur formation en ALS.

Anglophones

Quelques répondants ont mentionné qu'ils avaient parfois, inscrites dans le même cours, des personnes dont la langue maternelle était l'anglais avec d'autres élèves dont la langue maternelle était différente; cependant, aucun programme n'offrait un cours conçu exclusivement pour des immigrants anglophones. Certains coordonnateurs déclarent que ces personnes les secondent pendant les cours, aidant les autres tout en retirant un bénéfice personnel. D'autres coordonnateurs croyaient plutôt qu'il était très difficile pour les enseignants de maintenir le niveau de la langue en accord avec celui que devrait avoir une classe principalement consacrée à l'ALS.

s'il se trouvaient quelques anglophones parmi le groupe. Une des principales raisons donnée pour expliquer le fait que certains immigrants de langue anglaise suivent des cours plutôt que de se préparer seuls aux audiences, est l'imperfection de l'information se trouvant dans la documentation publiée par le Secrétariat d'État. Ces immigrants anglophones se plaignent de trop peu de détails; ils expriment également leur insatisfaction quant à un manque de précision sur les renseignements qu'ils devront connaître lors de l'audience. Il est donc recommandé d'envisager la possibilité de produire du matériel pour l'étude individuelle destinée aux personnes dont la langue maternelle est l'anglais ou le français. Les ouvrages actuels, comme *Regards sur le Canada* et *Le citoyen canadien* ne sont pas conçus en fonction d'un degré de connaissance particulier de la langue, par conséquent, ils ne répondent pas aux besoins des personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français; ils ne répondent pas plus aux besoins des gens qui ne peuvent lire couramment dans l'une des langues officielles.

Scolarité et aptitude à lire et à ecrire

Le fait que beaucoup de programmes ne s'assurent ni du degré de scolarité de leurs élèves ni de leur aptitude à lire et à écrire n'indique pas nécessairement une indifférence envers les besoins des élèves; cependant, si l'on enregistrait ces données, le recrutement de professeurs d'expérience en anglais comme langue seconde serait certainement justifié. Au cours des entretiens téléphoniques, les coordonnateurs ont répété maintes fois le fait que beaucoup d'élèves ont aussi peu que deux ou trois ans de scolarité et qu'ils sont donc en quelque sorte intimidés par une salle de classe. À la question demandant le pourcentage de leurs élèves qui étaient fonctionnellement illétrés en anglais, bon nombre de coordonnateurs ont répondu qu'ils ne le savaient pas; malgré cela, de la documentation imprimée est utilisée dans chaque cours du programme. Lorsque l'on examine les chiffres du niveau de compétence en anglais des élèves (voir la figure 4), il est clair que la grande majorité sont des débutants, un niveau qui a un rapport étroit avec une faible capacité à lire et à écrire (un petit programme identifié en Saskatchewan est le seul rapportant que ses étudiants sont de niveau avancé). L'unique programme d'anglais au Québec rapporte que 45% de ses étudiants sont des débutants; les programmes dans toutes les autres provinces estiment qu'au moins 60% de leurs étudiants sont des débutants. En d'autres mots, il est plus sûr d'affirmer que 60% des personnes inscrites dans les cours d'instruction civique au Canada sont fonctionnellement illétrées en anglais, ce chiffre étant une estimation conservatrice, puisque beaucoup d'étudiants qui sont intermédiaires ou avancés en termes d'expression orale, peuvent également être fonctionnellement illétrés.

Le fait que de nombreux élèves ne maîtrisent pas ou très mal l'anglais est démontré par le grand nombre de cours offerts dans la langue maternelle des étudiants. Un chiffre aussi important que 49% des programmes dans le Canada, offrent au moins quelques cours bilingues, la principale raison étant que les élèves ont une connaissance très réduite de l'anglais (voir le tableau 3). Bon nombre de ces programmes procurent également aux étudiants de la documentation imprimée dans leur langue maternelle à emporter à la maison, cela se fait aussi dans certains programmes entièrement en anglais. Les langues que voici sont celles dans lesquelles il existe de la documentation dans le domaine de la citoyenneté: l'arabe, le cantonais, le gujarati, le hindi, l'italien, le khmer, le polonais, le portugais, le punjabi, l'espagnol et le vietnamien. Quarante-sept programmes ont une documentation en anglais seulement.

Figure 4

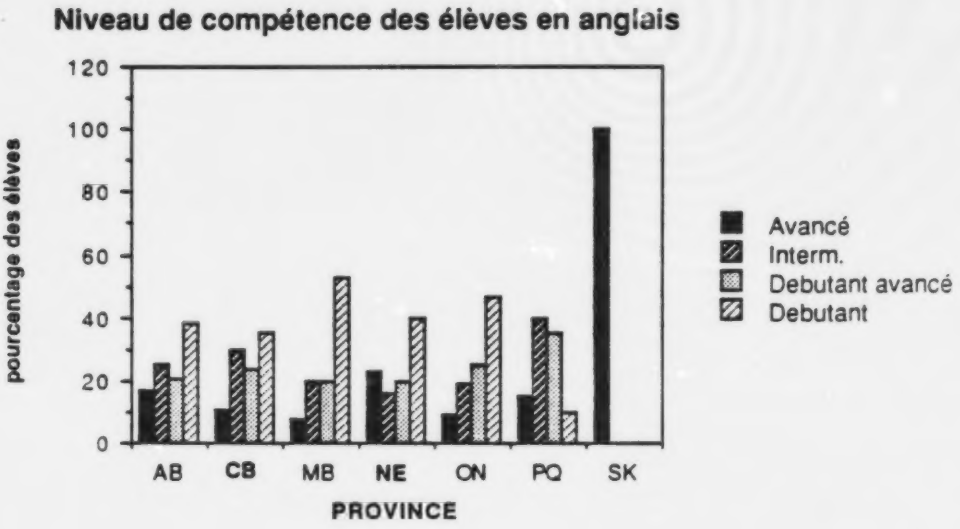

Tableau 3: % des programmes offrant des cours bilingues

Prov.	Aucun biling.	Quelques uns biling.	Seul. biling.
AB	50	25	25
CB	69	15	15
MB	50	25	25
NE	100	0	0
ON	49	23	28
PQ	0	100	0
SK	100	0	0
CANADA	51	25	24

L'utilisation de documentation imprimée dans la langue des élèves est excellente (pourvu que les clients soient en mesure de lire dans leur langue maternelle). Nous recommandons que, particulièrement dans le cas d'élèves de faible compétence en anglais, cette documentation soit disponible sur une plus grande échelle. Il est du plus grand intérêt des élèves de renforcer le contenu des cours offerts uniquement en anglais avec des ouvrages de référence qui sont accessibles. Étant donné que bon nombre des étudiants ne peuvent ni lire ni écrire fonctionnellement en anglais, une documentation en langue maternelle ou bilingue pour emporter à la maison semble constituer une solution acceptable. Malheureusement, la présentation de beaucoup de documents traduits sous la forme de questions et de réponses laisse beaucoup à désirer; pour cette raison nous recommandons que le matériel existant soit évalué, et que les ouvrages qui présentent l'information sous une forme pédagogique intéressante soient reproduits en plusieurs langues et offerts à tous les programmes d'instruction civique. En considération du temps que pourrait prendre un processus de cette importance, il est recommandé que, pour le moment, les programmes qui ont en réserve une bonne quantité de matériaux en langues autres que l'anglais soient répertoriés dans le bulletin national faisant l'objet d'une proposition (voir l'analyse ci-dessous) afin que les coordonnateurs d'autres programmes puissent écrire pour en obtenir des exemplaires.

À la question demandant jusqu'à quel point la langue maternelle des élèves était utilisée pendant les cours bilingues, 55% des coordonnateurs de cours exclusivement bilingues ont déclaré que la langue maternelle des élèves est utilisée pendant plus de la moitié de la période consacrée à un cours normal. En fait, 25% des programmes exclusivement bilingues utilisent la langue maternelle des clients pendant plus de 75% du temps. Parmi les programmes qui offrent des cours uniquement en anglais et des cours bilingues, seulement 24% utilisent la langue maternelle plus de 50% du temps pendant leurs cours bilingues. Le pourcentage de la deuxième langue qui est utilisée dépend du niveau de compétence des élèves en anglais; les plus âgés tendent à requérir plus d'enseignement dans leur propre langue. L'utilisation presque exclusive de la langue maternelle des élèves dans certains programmes pourrait être au détriment de l'avancement des étudiants dans la langue officielle. À l'opposé de ce genre de cours sont les programmes qui reconnaissent la nécessité du développement de la compétence en anglais parallèlement à l'apprentissage du civisme.

Nous recommandons que l'on offre aux classes constituées d'élèves de compétence très faible en anglais, un enseignement des principes civiques et du vocabulaire anglais dans leur langue maternelle pendant un cours d'introduction à la citoyenneté, mais qu'il leur soit également donné des renseignements sur l'audience dans le cadre d'un cours uniquement en anglais. Quant aux élèves de niveau intermédiaire, rien ne justifie l'utilisation de leur langue maternelle pendant les cours de préparation à l'audience. Des tables rondes ou des séances d'études sur des problèmes spéciaux d'ordre canadien pourraient cependant se dérouler dans la langue maternelle.

Contenu des cours

Objectifs des cours

Parmi les questions du questionnaire, l'une demandait aux répondants d'écrire dans leurs propres mots quels étaient les objectifs principaux et secondaires de leurs cours. La classification des résultats a permis d'établir quatre catégories de réponses. En ce qui concerne les objectifs principaux, 86% ont répondu la préparation

des élèves à l'audience de la cour. 26% ont mentionné l'amélioration de la connaissance du Canada chez les élèves, seulement 12% ont rapporté vouloir encourager les élèves à participer à la société canadienne, et 6% d'entre eux visent l'amélioration des aptitudes en anglais de leurs élèves (voir la figure 5). Quant aux objectifs secondaires, les résultats se sont répartis en 5%, 22%, 20% et 21% respectivement.[3] Ces résultats indiquent clairement qu'à l'heure actuelle, au Canada, on accorde une très grande importance à la seule préparation aux audiences devant la cour de la citoyenneté. Les enseignants et les coordonnateurs considèrent que leurs cours ont été un succès surtout en termes d'aide aux élèves dans la poursuite de leur objectif à court terme, celui de devenir citoyens. Il est particulièrement regrettable qu'il n'y ait que quelques programmes qui privilégient le développement d'habiletés axées sur la participation même en tant qu'objectif secondaire. Les renseignements obtenus au cours de l'entretien téléphonique ont fait ressortir trois raisons à ce problème. Dans certains cas, les coordonnateurs et les enseignants des programmes ne sont simplement pas conscients qu'un cours d'instruction civique devrait servir à d'autres fins que de seulement préparer les immigrants à leur audience. Leurs programmes se distinguaient par la prédominance de listes de questions et de réponses dans le matériel utilisé pour l'enseignement. D'autres répondants ont reconnu le besoin d'avoir certains cours d'instruction civique qui seraient en partie axés sur la participation, mais ont déclaré que leurs clients s'attendaient à un cours consacré exclusivement à préparer l'audience. Il se pourrait que le fait d'offrir un autre genre de cours se solde par une diminution des inscriptions si les élèves jugeaient qu'ils n'obtiendraient pas l'information leur permettant de réussir leur audience à la cour. Enfin, les enseignants donnant des cours à des élèves dont la compétence en anglais était faible avaient tendance à croire que le maximum que l'on pouvait attendre de ce genre d'élèves étaient de mémoriser par coeur quelques faits qui pourraient ensuite être répétés au juge au cours de l'audience.

L'extrait que voici provenant des remarques des professeurs d'un programme de type A résume efficacement une attitude répandue, mais qui dénote un manque de jugement, envers ce que devraient être les cours d'instruction civique:

> Cent vingt-quatre questions et leurs réponses sont étudiées pendant un cours de dix heures ... Le juge peut poser des questions qui ne figurent pas dans le contenu des cours, et il n'y a aucun moyen de savoir combien de questions seront posées à un requérant. On peut lui en poser seulement quelques unes, quatre ou cinq tout au plus, mais il est concevable qu'il y en ait dix ou plus. Cependant, l'expérience a prouvé qu'un élève qui obtient des renseignements dans ce cours en particulier ... possède une chance excellente d'obtenir une recommandation pour la citoyenneté ... Il faut être amical, ferme, patient et ne pas se permettre de sortir du sujet. L'enseignant n'a qu'un seul objectif, celui de préparer le requérant pour son audience à la cour de la citoyenneté.

Malgré les bonnes intentions de l'auteur, le fait qu'il adhère à la notion que les enseignants ne doivent pas perdre de vue leur unique objectif écarte la possibilité de modifier le contenu du cours et d'enseigner selon une méthode qui répondrait aux besoins et aux intérêts spéciaux des différents groupes d'élèves. De plus, on n'attend pas des enseignants qu'ils envisagent un cours d'instruction civique en

[3] Les pourcentages ne totalisent pas 100, les répondants ayant été autorisés à donner plus d'un objectif principal ou secondaire.

Figure 5

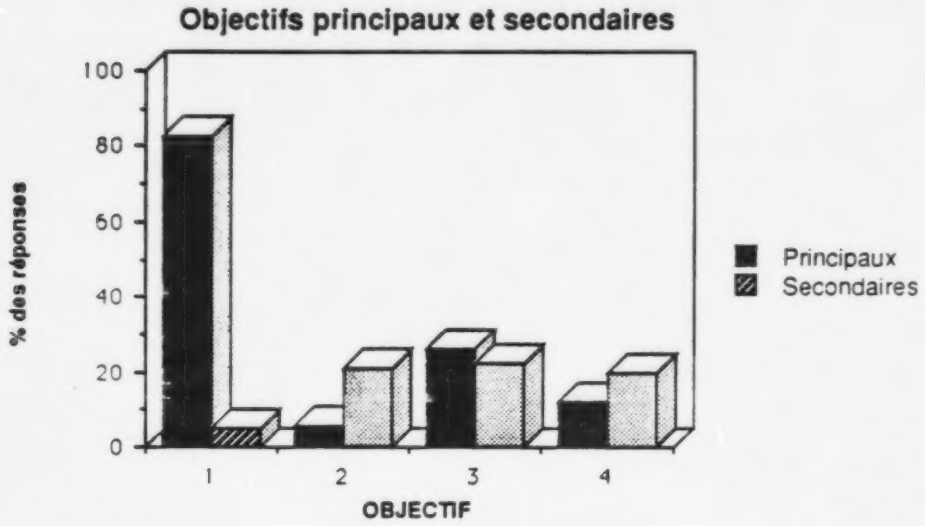

1= Aider les élèves à réussir à l'audience devant la cour

2= Aider les élèves à améliorer leur compétence en anglais

3= Faire connaître le Canada aux élèves

4= Développer chez les élèves des habiletés axées sur la participation

termes de sa pertinence quant aux objectifs et aux besoins à long terme des étudiants. Une fois que les élèves ont obtenu leur citoyenneté, on présume que les connaissances qu'ils ont acquises ne leur seront pas d'une grande utilité. En somme, l'accent est mis sur "l'acquisition" de la citoyenneté. La citoyenneté est considérée quelque chose qui est "obtenu." Les enseignants et les coordonnateurs, et bien souvent les juges et les agents de la citoyenneté parlent en termes d'individus qui "acquièrent" leur citoyenneté.

Une conception aussi étroite de l'instruction civique doit être remplacée par celle qui prendrait en considération les besoins à long terme de ceux qui ont choisi de devenir citoyens. Tant qu'il y aura une grande demande pour des cours spécialement orientés sur les audiences, et que les programmes devront continuer de satisfaire à cette demande, il n'y a aucune raison pour que ce genre de cours ne soient conçus pour présenter des renseignements qui pourraient véritablement profiter aux élèves dans leur vie de tous les jours.[3] En d'autres mots, les cours axés particulièrement sur les audiences devraient mettre l'accent sur la préparation à la vie de citoyen plutôt que sur l'acquisition de la citoyenneté. En outre, l'instauration de cours d'instruction civique axés sur la participation, des cours favorisant chez l'élève une acquisition d'aptitudes lui facilitant l'insertion dans la société canadienne, devrait être encouragée.

Différents moyens permettent d'augmenter la conscience de ce problème. Premièrement, les problèmes dont il a été question antérieurement soulignent le besoin d'une meilleure communication entre les programmes, tant au plan national qu'au plan provincial. Les enseignants doivent être informés sur la manière d'intégrer au moins certains éléments de préparation à la citoyenneté dans les cours surtout axés sur l'audience. Ils doivent également connaître l'existence de matériel destiné à développer des aptitudes axées sur la participation. Ces objectifs peuvent être atteints si l'on améliore la communication entre les programmes. À l'heure actuelle, au Canada, très peu de réseaux de programmes existent dans la plupart des régions. À l'exception des programmes dans la région de Toronto, qui sont en communication grâce aux conseils d'éducation, et des programmes participant à Citizenship Alberta, le seul réseau provincial de programmes d'enseignement du civisme au pays, la plupart des programmes sont relativement isolés, spécialement ceux situés dans de petits centres urbains. Il y a très peu d'occasions de parler des objectifs des cours, du matériel et des méthodes d'enseignement avec d'autres qui pourraient avoir des opinions et des expériences différentes. La majorité de ceux qui se sont soumis à l'enquête téléphonique pensaient qu'eux-mêmes ou certains de leurs confrères bénéficieraient d'une meilleure communication avec d'autres personnes engagées dans la préparation à l'audience. Présentement, quelques efforts sont tentés pour stimuler l'échange des idées à l'échelle nationale. Le réseau Citizenship Alberta a publié un numéro national de leur bulletin qui a été distribué à la plupart des organismes contactés pour le recensement et aux associations de professeurs d'anglais comme langue seconde dans tout le Canada. Un autre numéro national est également en préparation. Les réactions à cette publication ont été très favorables. Pour cette raison, il est recommandé que le Ministère envisage d'appuyer la création d'un bulletin national régulier, sans influence régionale marquée, pour distribuer aux programmes répertoriés dans l'Annuaire de la citoyenneté canadienne. Une autre solution possible au problème d'une communication inadéquate

[3]Pour une analyse plus en profondeur de cette question voir Derwing, T., & Munro, M. *Basic Components of a Successful Citizenship Course*, "TESL Canada Journal," no. 3, 1986, pp. 67-72.

est la mise en oeuvre de réseaux provinciaux ou régionaux semblables au Citizenship Alberta dont les membres se rencontrent plusieurs fois par année pour discuter des questions d'intérêt provincial. On a beaucoup insisté sur l'étude des objectifs des cours et des méthodes d'enseignement, et sur l'échange de renseignements.

Un autre besoin qui est assez évident est la nécessité de programmes de formation pour les enseignants des cours de préparation à l'audience.[4] Ces personnes ont besoin de conseils sur la manière de préparer des cours qui auraient un rapport avec la vie de leurs élèves, un des éléments clés des cours d'instruction civique pour des spécialistes qui ont été offerts dans la région de Toronto. Le Ministère pourrait résoudre le problème de formation des enseignants en encourageant à court terme l'instauration de cours pour des pédagogues chargés de former les enseignants. Des pédagogues représentant un certain nombre de régions pourraient se rencontrer quelque part et, de retour dans leur province respective, diriger des ateliers pour des enseignants d'instruction civique et pour d'autres personnes intéressées. Les personnes présentement engagées dans la formation des enseignants d'instruction civique devront jouer un rôle de premier plan.

Sujets des cours

Il y a beaucoup d'uniformité dans le pays en ce qui concerne le contenu des cours d'instruction civique. En fait, tous les programmes ont déclaré traiter des mêmes sujets: la géographie et l'histoire du Canada, l'organisation politique, les droits et les responsabilités des citoyens. Bon nombre ont également indiqué qu'ils expliquaient à leurs élèves comment faire une demande de citoyenneté, à quoi s'attendre pendant l'audience de la cour, et comment répondre aux questions sur des renseignements personnels que le juge pourrait poser. Quelques uns ont répondu qu'ils offraient également des renseignements sur les lois canadiennes, le multiculturalisme, l'actualité, ou sur des sujets d'intérêt local. Ces résultats démontrent une fois de plus qu'un accent très fort est mis sur les *connaissances* que les élèves doivent posséder pour réussir l'audience de la cour plutôt que sur le développement d'*aptitudes* qui leurs seraient utiles pour assumer leur rôle de citoyens. Sauf une ou deux exceptions, les répondants n'ont pas déclaré que des activités axées sur la participation, des exercices de résolution de problèmes ou des activités destinées à promouvoir un esprit critique étaient intégrés dans leurs cours. En réalité, peu de programmes semblent même se préoccuper du développement d'aptitudes qui pourraient être utiles pour l'audience, bien qu'un des répondants ait exprimé l'opinion qu'un cours spécialement axé sur l'audience devrait aider l'élève à développer une confiance en soi et à apprendre des techniques de détente avant de se présenter devant le juge. Le peu d'importance accordée de manière générale aux habiletés était évidente même dans bon nombre des programmes utilisant *Participate*, une excellente documentation conçue pour encourager l'élève à une citoyenneté active.

Activités en classe

Les programmes recensés ont également eu à répondre à une question sur le type d'activités utilisées pendant un cours typique. En général, il est évident que la formule de l'exposé de l'enseignant et de discussions en classe sont les méthodes les plus habituelles de présenter l'information aux élèves. Quatre-vingt-quatorze pour cent des programmes ont rapporté qu'ils utilisaient cette technique dans tous les cours. Certains programmes ont déclaré

[4] Pour une analyse plus complète et des statistiques relatives à cette question, se référer à la partie intitulée Evaluation du programme et développement professionnel.

avoir recours à des activités en petits groupes et à des saynètes, dont un bon nombre peuvent être d'une grande aide pour les élèves. Jouer aux élections, par exemple, donne aux élèves une compréhension pratique du vote qui peut être mise en application ultérieurement. D'autres activités comme reconstituer une audience à la fin du cours, sont orientées principalement sur la préparation à l'audience devant la cour. L'enseignant peut jouer le rôle du juge et poser des questions aux élèves du genre de celles qui pourraient être posées au cours de l'audience. Cinquante-six pour cent des programmes ont déclaré qu'ils ont recours à des conférenciers invités au moins à quelques reprises. Dans beaucoup de cas, les invités sont des juges, des chefs des services d'enregistrement de la citoyenneté ou des agents de la citoyenneté, ou d'autres personnes engagées au sein de la communauté. Mais, quoique ce genre d'activités aient été mentionnées à l'occasion par les personnes interviewées, il ressortait des conversations téléphoniques que la formule des "questions et réponses" est encore la plus utilisée. On met encore énormément l'accent sur la mémorisation de faits et très peu d'importance n'est accordée au développement de connaissances pratiques. En fait, 86% des répondants ont indiqué que l'on répétait les questions et les réponses à chaque cours ou, du moins, fréquemment.

Matériel et équipement

Pendant les entretiens téléphoniques, on a prié les répondants de faire leurs commentaires sur la documentation présentement disponible. La grande majorité a indiqué que dans leurs programmes il y avait une pénurie de matériel visuel. Bon nombre ont souligné que du matériel de bonne qualité comme de grandes photographies, des cartes et des tableaux sont indispensables pour des étudiants ayant un connaissance limitée de l'anglais, mais que ce genre de documents sont difficiles à obtenir et parfois très chers. Il arrive souvent qu'un manque de matériel visuel soit la conséquence de l'ignorance, de la part des enseignants et des coordonnateurs, des endroits où se le procurer. Beaucoup d'entre eux ont indiqué qu'ils ne savaient pas à qui s'adresser pour en obtenir. Il est recommandé que le Ministère fournisse, dans la trousse de l'enseignant déjà proposée, des renseignements sur les étapes à suivre pour se procurer la documentation visuelle publiée par les ministères fédéraux et les autres organismes.

Un grand nombre des répondants ont déclaré que même s'ils aimaient utiliser des films ou des bandes vidéos en classe, le niveau très élevé de la langue utilisée par les commentateurs dans la plupart de ces réalisations est inadéquat pour la majorité des élèves. Ce genre de documentation souffre également de l'inconvénient qu'une fois dépassée, elle ne peut être mise à jour par l'enseignant. Plusieurs enseignants ont manifesté le désir d'obtenir des exposés sur diapositives et rubans magnétiques traitant de sujets comme l'organisation politique ou la géographie du Canada. La documentation sous cette forme possède de nombreux avantages. D'abord, elle est relativement facile à mettre à jour et à modifier pour des programmes dans différentes régions du Canada. Des diapositives peuvent être ajoutées ou enlevées à la discrétion de l'enseignant. Ensuite, le ruban qui les accompagne peut être arrêté aux moments voulus pendant l'exposé, permettant aux élèves de discuter des points qui les intéressent. Enfin, plus d'une versions du commentaire sur bande peuvent être préparées afin que les mêmes diapositives puissent être utilisées avec différents niveaux d'anglais. Si l'enseignant le désire, la bande peut ne pas être utilisée du tout, mais des manuscrits pour les audiences rédigés en respectant soit un faible niveau de

compétence en anglais, soit un niveau plus élevé peuvent être fournis.

On a également demandé aux répondants de commenter certaines publications actuellement offertes par le Secrétariat d'État, y compris *Regards sur le Canada* et *Le citoyen canadien*. Plus de 83% des personnes interviewées ont déclaré que ces ouvrages sont d'une grande utilité pour les enseignants en tant que matériel de base, mais que le niveau élevé de l'anglais utilisé les rendait difficiles à comprendre pour tous les élèves sauf pour les plus avancés. D'autres critiques les plus fréquentes ont été que les cartes dans *Regards sur le Canada* sont trop petites pour une utilisation en classe et contiennent tellement de détails inutiles que beaucoup d'élèves, sachant à peine lire et écrire, sont incapables de les lire. Plusieurs répondants ont suggéré de remplacer les petites cartes par une seule carte nette et de grande taille. Un grand nombre ont commenté que les illustrations accompagnant *Regards sur le Canada* sont extrêmement difficiles à suivre, sauf pour ceux qui connaissent déjà très bien l'histoire du Canada. Pour beaucoup d'étudiants, les images les embrouillent plutôt que de fournir des éléments pour une meilleure compréhension.

Le tableau 4 donne les pourcentages des programmes dans chaque province qui produisent leur propre documentation. Dans pratiquement tous les cas, la documentation dont il s'agissait était des notes photocopiées remises aux élèves, mais quelques programmes ont déclaré avoir préparé des bandes magnétiques, et deux organismes ont réalisé un montage audio-visuel sur diapositives et bandes magnétiques. Le LARC a obtenu quelques exemplaires de la documentation imprimée afin de faire examiner ces échantillons par le Ministère. À de très rares reprises, ces documents sont particulièrement bien conçus, mais dans la plupart des cas ils ne sont que des listes de questions et de réponses qui sont remises aux élèves en présumant qu'ils les apprendront par coeur. Malheureusement, dans certains cas, les listes sont criblées d'inexactitudes graves, d'erreurs d'orthographe et de fautes de grammaire. Peu de documents ont des illustrations. En somme, il nous semble que le fait qu'un si grand nombre de programmes dans le pays aient dû utilisé leurs propres moyens pour produire des douzaines de versions de la même chose a constitué un certain gaspillage d'énergie. Ceci pourrait être évité s'il y avait un meilleur échange de documentation entre les programmes.

Parmi la documentation conçue spécialement pour les audiences que le LARC a examinée, un ouvrage s'est avéré particulièrement plus intéressant que les autres, en termes d'apparence et de contenu. Le document intitulé *Notre fierté nationale*, a été réalisé par la Dartmouth Immigrant Orientation Association bénéficiant d'une subvention du Secrétariat d'État. Il consiste en une chemise contenant un livret rédigé en une langue très simple. Une pochette à l'intérieur de la chemise contient plusieurs feuilles volantes de renseignements à jour sur des personnes importantes des gouvernements fédéral et de la Nouvelle-Ecosse. Cette trousse pourrait être utilisée à la fois en tant que matériel d'étude individuelle pour les élèves désirant travailler seuls ou avec un directeur, et en tant que supplément au matériel d'enseignement habituel. Bien que son apparence générale soit extrêmement bonne, il est imprimé sur un papier glacé de grande qualité, le matériel pourrait être amélioré par l'addition de photographies et d'illustrations adéquates. Au lieu de dépenser d'autres sommes dans la réalisation de listes répétitives de questions et de réponses, les programmes devraient être incités à utiliser du bon matériel comme celui de cette trousse. De nombreuses

Tableau 4: Programmes qui réalisent une partie de leur documentation

Province	% qui réalisent leur propre matériel
AB	67
CB	69
MB	75
NE	50
ON	47
PQ	100
SK	100

publications d'excellente qualité ont également été réalisées par le ministère ontarien de la Citoyenneté et de la culture (par ex. *Participate, Government in Canada*). Une des principales objections exprimée contre l'utilisation de documentation provenant d'autres programmes est le problème du caractère trop régional que pourraient avoir certains renseignements. Cependant, si les documents sont présentés sous forme de modules, des pages peuvent être enlevées ou ajoutées afin de rencontrer les besoins des étudiants de la région en question. De plus, des trousses en modules se mettent à jour facilement et à relativement peu de frais.

Au moment de rédiger ce rapport, un livre de lecture de base destiné aux personnes ne sachant que très peu lire et écrire venait tout juste d'être mis au point par Mme Joan Acosta du Groupe d'étude sur l'instruction civique au Canada. Il reste cependant, un réel besoin pour de la documentation semblable conçue pour les étudiants d'anglais comme langue seconde de niveaux intermédiaire et avancé. Mis à part les journaux pour l'ALS, il n'y a actuellement aucune documentation destinée à ce public qui mettrait l'accent sur des sujets canadien de grand intérêt sans rapport direct avec la préparation aux audiences. On devrait donner aux nouveaux arrivants une chance de lire sur le Canada et les Canadiens pour eux-mêmes lorsque leur curiosité les y pousserait. Beacoup de sujets de nature culturelle ne sont pas touchés soit dans les cours conçus spécialement pour l'audience, soit dans les cours d'ALS; citons à titre d'exemple, le rôle des autochtones dans la société canadienne. L'immigrant moyen est incapable de lire les textes qui se trouvent dans les recueils d'études canadiennes; ce type d'information ne lui est donc pas accessible.

Si une nouvelle documentation audio-visuel était mise au point à l'échelle nationale, l'on devrait être très attentif à l'équipement qui est à la disposition des programmes (voir le tableau 5). Plus de 70% des programmes ont accès à des photocopieurs, des appareils d'enregistrement de bandes sonores et des projecteurs de diapositives. Des projecteurs de bandes de films et de films sont un peu moins habituels (69% des programmes), et des enregistreurs de vidéo-cassettes sont à la disposition de moins de la moitié des programmes recensés. Par conséquent, l'exposé sur diapositives et bande magnétique qui a été suggéré par de nombreux répondants pourrait être utilisé par plus de programmes que ne pourrait l'être une bande vidéo ou un film.

Une fois de plus, nous constatons le besoin d'une meilleure communication entre les programmes. Les enseignants doivent être informés des bons ouvrages qui sont disponibles. Le bulletin national précité pourrait présenter régulièrement des comptes rendus sur les nouveaux ouvrages de même qu'un répertoire des endroits où les obtenir. De plus, s'il y avait plus de réseaux régionaux, les enseignants pourraient échanger de l'information sur la documentation qu'ils ont trouvé particulièrement utile.

Relations avec les représentants du gouvernement

Le tableau 6 indique, par province, la fréquence relative des relations que les programmes ont avec les juges des cours de la citoyenneté, les chefs des services d'enregistrement de la citoyenneté, les agents de la citoyenneté, les autres représentants du Secrétariat d'État, et les représentants du gouvernement provincial. Tel qu'il apparaît sur le tableau, beaucoup de programmes ont des relations occasionnelles ou fréquentes avec les trois premières catégories. Cette communication s'établit parfois lors de visites aux classes que les juges ou les agents effectuent à titre de conférenciers invités. Les

Table 5: Équipment disponible

% des programmes ayant accès à

Province	Photo-copieur	Projecteur de bandes de film	Magnéto-phone	E.V.C.	Projecteur de film	Projecteur de diapositives
AB	100	73	91	55	64	73
CB	100	62	100	69	69	85
MB	100	50	50	25	75	75
NE	100	50	100	0	100	100
ON	97	74	85	41	67	64
PQ	100	100	100	100	100	100
SK	100	100	100	100	100	100
CANADA	99	69	87	46	69	72

Tableau 6: Relations avec les représentants du gouvernement

	% des programmes déclarant avoir des relations		
	Fréquemment	À l'occasion	Jamais
Alberta			
Juges	10	70	20
Chefs des serv. d'enr.	10	60	30
Agents de la citoyenneté	20	50	30
Rep. du Sec. d'État	0	50	50
Rep. du gouv. prov.	0	20	80
Columbie-Britannique			
Juges	17	75	8
Chefs des serv. d'enr.	38	38	23
Agents de la citoyenneté	33	50	17
Rep. du Sec. d'État	27	73	0
Rep. du gouv. prov.	0	0	100
Manitoba			
Juges	50	25	25
Chefs des serv. d'enr.	50	50	0
Agents de la citoyenneté	75	0	25
Rep. du Sec. d'État	25	75	0
Rep. du gouv. prov.	0	75	25
Nouvelle-Ecosse			
Juges	100	0	0
Chefs des serv. d'enr.	100	0	0
Agents de la citoyenneté	0	50	50
Rep. du Sec. d'État	100	0	0
Rep. du gouv. prov.	0	50	50
Ontario			
Juges	23	57	20
Chefs des serv. d'enr.	23	43	34
Agents de la citoyenneté	32	39	30
Rep. du Sec. d'État	11	39	50
Rep. du gouv. prov.	18	41	41
Quebec			
Juges	100	0	0
Chefs des serv. d'enr.	100	0	0
Agents de la citoyenneté	100	0	0
Rep. du Sec. d'État	100	0	0
Rep. du gouv. prov.	0	100	0
Saskatchewan			
Juges	0	100	0
Chefs des serv. d'enr.	0	100	0
Agents de la citoyenneté	0	100	0
Rep. du Sec. d'État	0	100	0
Rep. du gouv. prov.	0	0	100

répondants ont presque toujours fait des commentaires favorables sur ces visites, en faisant la remarque que renconter un juge aide souvent l'élève à appaiser ses craintes face à l'audience. Dans certains cas, les élèves et les enseignants peuvent se rendre dans une cour de la citoyenneté où ils assisteront à une cérémonie. Dans certaines régions rurales ou dans des agglomérations urbaines qui n'ont pas de cour permanente, les agents de la citoyenneté peuvent effectuer des visites régulières aux organismes offrant des cours d'instruction civique afin de recevoir les demandes provenant des clients de ces organismes. Dans bien des régions, les cours ont accepté d'aider à annoncer les cours offerts dans la communauté. Elles peuvent distribuer des dépliants, placer des affiches sur les murs, ou conseiller aux requérants qui ont échoué à l'audience de suivre un cours. Malheureusement, beaucoup de coordonnateurs et d'enseignants des cours d'instruction civique ignoraient que les cours étaient prêtes à collaborer de cette manière. De plus, les cours ne connaissent pas tous les programmes actifs de leurs régions. Il est recommandé que les programmes recensés par la présente étude soient incités à prendre contact avec les cours afin que les chefs des services d'enregistrement, les agents et les juges soient informés aussi régulièrement que possible des cours offerts sur leur territoire.

Quelques programmes ont déclaré rencontrer à l'occasion des représentants du Secrétariat d'État autres que les chefs des services d'enregistrement, les agents de la citoyenneté et les juges. Dans pratiquement tous les cas, il s'agissait d'agents de développement social avec qui les représentants des programmes avaient discuté de financement ou d'autres sujets qui y sont reliés.

Le pourcentage des programmes déclarant entretenir souvent des relations avec les représentants provinciaux est de zéro dans toutes les provinces sauf l'Ontario (18%), et le pourcentage qui ont des contacts occasionnels est également très faible. L'explication de ce résultat est sans doute que l'Ontario est la seule province où il y a un ministère provincial qui s'intéresse dans une certaine mesure à la préparation à l'audience. Dans les autres provinces, la communication peut prendre la forme d'une requête pour l'obtention d'exemplaires de documentation imprimée ou à l'occasion, pour un financement direct. Cependant, même en Ontario, 41% des programmes déclarent qu'ils n'ont jamais de contact avec les représentants provinciaux. En Colombie-Britannique, ce chiffre est de 100%. Quelques uns parmi les 13 répondants de la C.-B. ont commenté qu'ils ne connaissaient personne au sein du gouvernement provincial à qui s'adresser au sujet de leurs programmes. De même, plusieurs répondants dans tout le pays ignorent l'existence du Programme de formation linguistique et d'instruction civique (FILT) ou le nom de ses représentants au sein des administrations provinciales respectives.

Evaluation du programme/formation professionnelle

Enseignants

Les méthodes d'évaluation des programmes ont été jugées très uniformes d'un programme à l'autre. Soixante-treize pour cent des programmes ont affirmé que l'efficacité des enseignants était déterminée par des coordonnateurs qui assistaient à des cours d'instruction publique en tant qu'observateurs. Cependant, au cours des rappels téléphoniques, il s'est avéré que dans la plupart des cas, ce genre d'intervention ne s'effectuait que rarement, habituellement lorsqu'un enseignant commençait à exercer ses fonctions. Quelques exceptions remarquables sont les programmes offerts par l'entremise des conseils d'éducation dans

la région métropolitaine de Toronto. Dans ces programmes, les enseignants en chef visitent régulièrement les classes et discutent avec les enseignant des problèmes, du matériel et des techniques. La deuxième méthode la plus courante d'évaluer les enseignants est celle des formulaires d'évaluation remplis par les élèves (36% des programmes). Seize pour cent des programmes ont déclaré que les enseignants étaient priés de remplir des formulaires d'auto-évaluation, et 12% ont affirmé que l'évaluation se faisait par d'autres enseignants qui assistaient à des cours donnés par leurs confrères. Finalement, 21% des répondants ont dit ne faire aucune évaluation formelle, ou n'effectuer qu'une évaluation informelle. En somme, on peut probablement affirmer avec plus de certitude que la majorité des programmes ne jugent pas prioritaire l'évaluation des enseignants.

Cours

On a également demandé aux répondants d'énumérer les méthodes utilisées pour évaluer la réussite de leurs cours. La grande majorité des réponses ont montré que les coordonnateurs et les enseignants tendent à juger que leurs programmes sont une réussite lorsque leurs clients acquièrent leur citoyenneté. Plus précisément, la plupart des répondants ont cité comme preuve du succès de leurs cours un taux élevé de réussite de leurs élèves à l'audience ou des commentaires favorables de la part des juges et du personnel de la cour. Quelques unes ont déclaré qu'un pourcentage élevé de présence à leurs cours, des réactions favorables de la part des élèves, le grand nombre de personnes à qui le cours avait été recommandé par ceux ayant déjà suivi le cours et par le personnel des cours, et une évaluation favorable de la part des coordonnateurs, des enseignants et des élèves étaient les principaux indicateurs de réussite.

Il vaut la peine de souligner qu'un taux élevé d'acquisition de la citoyenneté parmi les élèves est un indicateur de succès extrêmement trompeur. C'est un fait largement connu qu'en général le pourcentage de réussite des candidats lors de l'audience devant la cour de la citoyenneté canadienne est très élevé. Il semble donc inapproprié de considérer un pourcentage élevé de réussite comme une preuve que le cours a aidé les élèves. De plus, l'utilisation d'un critère de ce genre indique que l'on insiste exagérément sur l'acquisition de la citoyenneté.

Formations des enseignants

Des cours spéciaux de formation pour les enseignants des cours d'instruction civique sont relativement rares. Soixante-cinq pour cent de ceux qui ont fait l'objet de l'enquête ont indiqué que leur personnel recevait une formation informelle en cours d'emploi, 58% ont déclaré que leur personnel assistait à des ateliers, à des séminaires ou à des congrès organisés par d'autres organismes, et 24% ont affirmé que leurs organismes offraient des sessions spéciales de formation pour le personnel enseignant des cours d'instruction civique. Le sondage téléphonique a par ailleurs révélé que dans beaucoup de cas les ateliers auxquels assistaient le personnel dans le domaine de la citoyenneté n'étaient pas conçus exclusivement pour ceux engagés dans la préparation à l'audience. Bon nombre étaient fondamentalement des ateliers d'anglais comme langue seconde où des sujets relatifs à la citoyenneté n'étaient que très peu, voire même pas du tout considérés. En fait, il n'existe qu'un seul cours offert régulièrement au Canada qui est conçu spécialement pour les enseignants des cours d'instruction publique: le cours offert aux spécialistes de la citoyenneté par la Toronto Board of Education en collaboration avec le ministère de la Citoyenneté et de la culture de l'Ontario. Tous les répondants qui avaient assisté à ce cours l'ont recommandé très favorablement. Cependant, jusqu'à

aujourd'hui, il n'a été offert que dans la région métropolitaine de Toronto. Il est extrêmement souhaitable qu'un cours de ce genre soit offert ailleurs en Ontario et dans le reste du Canada.

Au cours du sondage téléphonique, pratiquement tous les répondants ont indiqué qu'ils apprécieraient que leur personnel suive un cours de formation, et bon nombre croyait qu'une insuffisance de formation spécialisée au sein du corps enseignant constituait un sérieux handicap pour leurs programmes. Pour ces raisons, le Ministère devrait encourager la création de cours pour les spécialistes de la citoyenneté dans tout le Canada. Cependant, il *n'est pas* recommandé d'élaborer des cours entièrement nouveaux. Il serait préférable d'encourager les vastes programmes du type A ou B, les commissions scolaires ou les réseaux provinciaux comme Citizenship Alberta de consulter des spécialistes dans le domaine et de mettre à profit la documentation et les programmes d'études existants. Ces organisations pourraient alors être en mesure d'offrir des cours spécialisés de concert avec d'autres organismes, à des endroits convenables pour tous. Les congrès provinciaux des professeurs d'anglais comme langue seconde pourraient également être l'occasion de promouvoir, parmi les enseignants d'ALS, la formation en instruction civique.

Tel qu'il a déjà été mentionné, le Secrétariat d'État pourrait mettre en oeuvre un cours à court terme pour former des pédagogues qui seraient chargés de la formation des enseignants d'instruction civique. Des personnes clés dans chaque province devraient être réunies pour une brève séance expliquant comment donner un cours de formation aux enseignants du domaine de la citoyenneté.

RECOMMANDATIONS FINALES

Etablissement de réseaux

1. Le Ministère devrait appuyer la création de réseaux provinciaux et régionaux semblables à **Citizenship Alberta**. Grâce à des réseaux de ce genre, les enseignants et les coordonnateurs pourraient discuter des objectifs des cours, des méthodes d'enseignement et de la documentation dans le domaine de la citoyenneté. Ces réseaux pourraient servir à augmenter la conscience de la nécessité de cours mettant l'accent sur la préparation à l'audience, de même que sur la citoyenneté axée sur la participation.

2. Le Ministère devrait appuyer la création d'un bulletin national qui serait distribué régulièrement et gratuitement aux personnes engagées dans le domaine de l'instruction civique. Ce bulletin aurait une présentation semblable à celle des numéros nationaux du "Citizenship Alberta Newsletter" récemment publiés. La publication et la rédaction du bulletin seraient réalisées par des bénévoles, la responsabilité de l'éditorial alternant fréquemment d'une province à l'autre.

Documentation

3. Le Ministère devrait mettre au point une trousse pour l'enseignant des cours d'instruction civique et la distribuer gratuitement à tous les programmes répertoriés dans l'*Annuaire de la citoyenneté canadienne* et à d'autres programmes d'enseignement de l'ALS. La trousse devrait contenir un exemplaire de l'*Annuaire* et un manuel du maître qui procurerait à l'enseignant de l'information générale et des idées pour la transmettre pendant un cours. Elle devrait également comprendre du matériel visuel, en particulier des affiches montrant les édifices du Parlement, la reine, le gouverneur général, et les chefs des différents partis politiques fédéraux, de même qu'une liste des ministères où il est possible de se procurer d'autres documents visuels. Nous recommandons également que le dossier inclue un exemplaire du livre de M^me^ Maureen McTeer, *Parliament*.

4. Il est recommandé que le livret *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, du sénateur Eugene Forsey soit réimprimé. Beaucoup d'enseignants ont exprimé le regret que cette source précieuse de renseignements soit épuisée.

5. Le Ministère devrait effectuer des révisions globables de la documentation imprimée qui est distribuée à ceux qui font une demande de citoyenneté canadienne. Il devrait être pris en considération la faible compétence en anglais des requérants et leur aptitude à lire et à écrire. Plus particulièrement, le Ministère devrait envisager la conception de *deux* documents, l'un conçu pour un public de personnes ayant une très grande connaissance en anglais, et l'autre pour ceux n'ayant qu'une connaissance très limitée de la langue. Ce dernier devrait être rédigé en un anglais simple, devrait comprendre beaucoup d'illustrations et ne pas traiter les sujets de manière aussi détaillée que le premier.

6. Le Ministère *ne devrait pas* appuyer l'élaboration d'autres listes de questions et de réponses ou de toute autre documentation imprimée reflétant un accent mis uniquement sur l'obtention de la citoyenneté plutôt que sur la préparation à la citoyenneté et sur une citoyenneté de participation. Il existe déjà d'innombrables documents de ce genre, et rien ne justifie de dépenser plus d'argent pour en réaliser d'autres.

7. Le Ministère devrait encourager la conception de matériel d'enseignement pour de petits programmes d'instruction civique où l'enseignement n'est offert qu'irrégulièrement. (Le matériel pour l'enseignant

recommandé ci-haut pourrait répondre à ce besoin.)

8. Le Ministère devrait appuyer la réalisation d'une documentation audio-visuelle pour utiliser pendant les cours d'instruction civique, à la condition qu'elle reflète les objectifs cités au no 6. Nous suggérons plus particulièrement l'élaboration d'exposés sur diapositives et bande magnétique traitant de la géographie, de l'histoire et du système politique du Canada. Ce type de documentation permettrait aux enseignants dans différentes régions de la modifier et de la mettre à jour facilement.

9. Le Ministère devrait appuyer l'élaboration d'un recueil d'études canadiennes écrit en anglais de base et convenant à des adultes.

Formation des enseignants

10. Le Ministère devrait appuyer, comme initiative à court terme, la mise en oeuvre d'un cours pour des pédagogues qui seront chargés de former des enseignants d'instruction civique. Des personnes clés dans chaque province ou région devraient y assister et, une fois de retour dans leur province respective, diriger des ateliers pour les enseignants et les coordonnateurs dans le domaine de la citoyenneté. Les cours devraient mettre l'accent sur la manière de réduire l'importance que l'on donne actuellement à l'obtention de la citoyenneté et d'utiliser en classe une méthode d'enseignement conçue précisément pour l'étudiant.

Financement

11. Considérant le fait que des programmes dans certaines provinces reçoivent substantiellement plus de fonds pour des cours d'instruction civique que ceux d'autres provinces, le Ministère devrait examiner attentivement la politique de financement afin d'assurer une répartition des fonds plus équitable dans le pays.

12. Il est recommandé que le Ministère rappelle aux représentants provinciaux du FILT le but des fonds de provenance fédérale, soit celui d'appuyer *l'instruction civique* de même que l'enseignement des langues. Le très petit nombre de programmes de type B identifiés dans cette étude démontre que très peu de programmes d'ALS qui sont financés par des fonds provenant du FILT, offrent présentement des cours complets de préparation à la citoyenneté.

13. Il est recommandé que le Ministère décourage l'imposition de groupes minimums, spécialement dans les régions rurales. Nous recommandons également que pour un échange optimal entre les enseignants et les élèves, un maximum de 15 soit établi pour les groupes.

Cours bilingues

14. Il est recommandé que le Ministère encourage l'établissement de cours bilingues (en anglais et dans la langue maternelle des élèves) uniquement pour les cours de préparation à la pré-citoyenneté. Par contre, il est déconseillé de dispenser des cours bilingues aux élèves dont le niveau de compétence en anglais est supérieur à l'anglais de base. Il est en outre recommandé que les cours de préparation à la citoyenneté soient donnés par des enseignants d'ALS d'expérience qui sont en mesure d'exposer des concepts difficiles dans un anglais de base.

ANNEXE A: Lettre d'introduction et questionnaire

LARC
Language Assessment & Research Consultants
10942 88 Avenue
Edmonton, Alberta T6G 0Z1 (403) 431-0604

Le 2 juin 1987

Cher collègue.

Le Secrétariat d'État a retenu les services de LARC pour effectuer le recensement des programmes actuels d'instruction civique offerts aux immigrants adultes. En obtenant les commentaires des coordonnateurs et des enseignants qui donnent des cours offrant des renseignements sur le Canada, le Ministère espère brosser un tableau d'ensemble des programmes existants. Les renseignements recueillis pendant l'étude faciliteront également l'établissement d'un réseau national de communications, dans lequel il sera possible d'échanger des idées et de la documentation. Lors du congrès national des professeurs d'anglais comme langue seconde tenu à Vancouver, un sondage effectué parmi les enseignants d'instruction civique a révélé un désir manifesté par bon nombre de responsables des programmes que l'on augmente l'échange de documents audio-visuels, de manuels pour les enseignants et de documentation imprimée conçue pour les étudiants dont la compétence en anglais est très faible.

Vous trouverez ci-joint un questionnaire auquel vous auriez l'obligeance de répondre et que nous vous serions gré de retourner d'ici une semaine. Pour la plupart des questions du formulaire, vous n'aurez qu'à cocher une case. Certaines questions demandent cependant une brève réponse. Nous vous sommes reconnaissants pour le temps que vous consacrerez à répondre de manière réfléchie. Puisque voici l'occasion rêvée pour vous de partager avec vos collègues des renseignements relatifs à votre programme, nous sommes certains que vous souhaiterez être représenté dans cette étude. De plus, si vous avez des documents publicitaires décrivant les cours offerts par votre programme ou le matériel d'enseignement réalisé par votre institution, nous apprécierions en recevoir des exemplaires. Le succès de la présente étude dépend de l'entière participation de tous ceux activement engagés dans l'instruction civique.

Prière d'utiliser l'enveloppe pré-affranchie ci-jointe pour nous retourner le questionnaire rempli (et toute documentation publicitaire). Nous allons communiquer avec vous au téléphone dès la réception de votre formulaire. Afin de faciliter l'entretien téléphonique, il vous est loisible de conserver un exemplaire du questionnaire pour vos dossiers. Si vous éprouvez de la difficulté à répondre à l'une des questions, nous pourrons vous apporter les éclaircissements nécessaires à ce moment-là.

Veuillez noter que même si le nom de votre programme n'est pas "instruction civique", nous aimerions savoir si vous offrez un cours (par ex. d'ALS, de lecture et d'écriture pour analphabètes, des groupes d'études) offrant aux immigrants des renseignements sur la société canadienne par l'analyse des sujets canadiens. Permettez nous, une fois de plus, d'insister sur l'importance que votre réponse nous parvienne le plus tôt possible. Votre contribution est grandement appréciée.

Vous remerciant à l'avance de votre collaboration, veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Tracey Derwing
Murray Munro
Language Assessment and Research Consultants

Secrétariat d'État
Questionnaire du groupe d'étude sur l'instruction civique au Canada
c/o Language Assessment & Research Consultants
10942 88 Avenue
Edmonton, Alberta T6G 0Z1 (403) 431-0604

Veuillez répondre au présent questionnaire et le retourner le plus tôt possible à l'adresse susmentionnée. Les renseignements recueillis dans le cadre de cette étude seront traités avec la plus grande discrétion.

Organisme: _____

Adresse: _____

_____

Téléphone: _____

Votre nom: _____

Votre titre: _____

Jours et heures où vous pourriez vous prêtez à un sondage téléphonique: _____

Cours

1. Parmi les cours suivants, lequel avez-vous offert dans le cadre de votre programme, l'an dernier? Si vous avez offert plus d'un *type* de cours, veuillez remplir un questionnaire distinct pour chacun d'eux.
   - ☐ cours visant exclusivement à préparer les élèves à leur audience devant la cour de la citoyenneté canadienne
   - ☐ programme de ALS mettant surtout l'accent sur les questions relatives à la citoyenneté
   - ☐ programme consacré principalement au ALS n'offrant que périodiquement des renseignements sur la citoyenneté
   - ☐ autre (ex.: cours d'orientation, cours d'anglais pratique etc., veuillez préciser) _____

     _____
2. Combien d'heures d'instruction civique vos élèves reçoivent-ils par semaine? _____
3. Combien de semaines votre cours dure-t-il? _____
4. Continuez-vous d'accepter les inscriptions une fois le cours commencé? ☐ oui ☐ non
5. Veuillez énumérer les sources de financement direct de votre programme et préciser quelle proportion de la totalité de vos fonds représente chacune d'elles. _____

   _____

Élèves

6. Veuillez cocher quels types de renseignements vous recueillez sur vos élèves et donner plus de détails à cet égard en répondant aux questions à la page suivante.
   - ☐ langue maternelle
   - ☐ capacités de lecture et d'écriture
   - ☐ durée de la formation ALS
   - ☐ nombres d'années vécues au Canada
   - ☐ nombre d'années de scolarité
   - ☐ comment ils ont entendu parler de votre cours
   - ☐ s'ils ont déjà présenté une demande d'audience
   - ☐ s'ils ont déjà échoué à une audience devant un juge

Registration Number SSC/CCP-045/2745

7. Quels pourcentage de vos élèves satisfont aux niveaux de compétence en anglais suivants?
   avancé _____% intermédiaire _____% débutant avancé_____% débutant _____%

8. Vos classes se composent-elles d'élèves de différents niveaux de compétence?
   ☐ oui ☐ non ☐ certaines

9. Quel pourcentage de vos élèves ne savent ni lire ni écrire en anglais? _____

10. Quel pourcentage de vos élèves suivent actuellement des cours de ALS? _____

11. Veuillez cocher les cases appropriées, si vos cours s'adressent
   ☐ à un groupe d'âge particulier (précisez) _____
   ☐ à un groupe linguistique particulier (précisez) _____
   ☐ à un groupe culturel particulier (précisez) _____
   ☐ aux femmes immigrantes
   ☐ autre (précisez) _____

12. Quel pourcentage de vos élèves vivent au Canada depuis
   moins de 2 ans? _____ % 2 ou 3 ans? _____ % 4 ou 5 ans? _____ %
   plus de 5 ans? _____ % plus de 10 ans? _____ %

13. Veuillez indiquer quels pourcentage de vos élèves ont:
   1 à 6 années de scolarité _____% 10 à 13 années de scolarité _____%
   7 à 9 années de scolarité _____% fait des études postsecondaires _____%

14. Offrez-vous des cours bilingues, soit en anglais et dans la langue maternelle des élèves?
   ☐ oui, nos cours sont exclusivement bilingues
   ☐ oui, certains de nos cours sont bilingues
   ☐ non

15. Dans l'affirmative, dans quelles langues enseignez-vous? _____

16. Dans un cours typique, quel pourcentage de l'enseignement est dispensé dans la langue maternelle des élèves?
   ☐ 0 à 10% ☐ 11 à 20% ☐ 21 à 30% ☐ 31 à 50% ☐ 51 à 75% ☐ 76 à 90% ☐ 91 à 100%

17. Pourquoi les élèves suivent-ils vos cours plutôt que les autres cours offerts par votre collectivité?
   (Ex.: coût, endroit, qualité, etc.) _____
   _____

18. Quels types de publicité utilisez-vous pour attirer des élèves? _____
   _____

Contenu de cours

***Avis aux personnes donnant des cours* de ALS: Les questions suivantes touchent seulement de volet citoyenneté de votre course.**

19. Quels sont les principaux objectifs de votre cours? _____

_____

_____

20. Quels sont les objectifs secondaires? _____

21. Quels sont les principaux sujets couverts par votre cours? _____

_____

_____

22. Avez-vous recours à des conférenciers invités? ☐ non ☐ oui (lesquels?) _____

23. Veuillez classer les activités suivantes en fonction de la fréquence à laquelle vous les utilisez dans votre cours.

1	2	3	4	5
jamais	rarement	parfois	souvent	à chaque séance

_____ information donnée par l'enseignant
_____ jeux
_____ sorties éducatives
_____ films et diaporamas
_____ activités en petit groupe
_____ jeux de rôle auxquels participe toute la classe
_____ lectures (en classe)
_____ répétition d'une audience devant la cour
_____ discussions en classe
_____ rédaction (essais, lettres aux députés, etc.)

24. Les documents imprimés sont-ils disponibles en anglais et dans la langue maternelle des élèves?
☐ non ☐ oui Dans quelles langues sont-ils imprimés? _____

25. Entretenez-vous des relations avec les personnes suivantes?

	jamais	à l'occasion	souvent
juges de la citoyenneté	☐	☐	☐
chef des services d'enregistrement de la citoyenneté	☐	☐	☐
agents de la citoyenneté	☐	☐	☐
autre représentants du Secrétariat d'État	☐	☐	☐
représentants du gouvernement provincial oeuvrant dans le domaine de l'instruction civique	☐	☐	☐

26. Comment procédez-vous à l'évaluation de votre cours? _____

_____

Matériel et équipement

27. Parmi les documents suivants, veuillez indiquer lesquels servent **en classe** à l'enseignement du civisme et à quelle fréquence ils sont utilisés.

	à chaque séance	plusieurs fois par cours	rarement	jamais
manuels de conception commerciale	☐	☐	☐	☐
publications du Secrétariat d'État	☐	☐	☐	☐
publications provinciales	☐	☐	☐	☐
documentation imprimée	☐	☐	☐	☐
illustrations/photos de magasines	☐	☐	☐	☐
bandes de film	☐	☐	☐	☐
films	☐	☐	☐	☐
bandes audio	☐	☐	☐	☐
bandes vidéo	☐	☐	☐	☐
journaux	☐	☐	☐	☐
brochures	☐	☐	☐	☐
diapositives	☐	☐	☐	☐
autre: (précisez) _____	☐	☐	☐	☐

28. Votre programme assure-t-il la réalisation de certains de ses documents sur la citoyenneté?
☐ non ☐ oui (précisez) _____

Veuillez annexer, si possible, un exemplaire de ces documents au présent questionnaire.

29. Parmi les types d'équipement suivants, lesquels utilisez-vous?

	souvent	parfois	jamais	non disponible
photocopieur (e.g. Xerox)	☐	☐	☐	☐
projecteur de bandes de film	☐	☐	☐	☐
enregistreuse	☐	☐	☐	☐
magnétoscope et téléviseur	☐	☐	☐	☐
projecteur de films	☐	☐	☐	☐
projecteur de diapositives	☐	☐	☐	☐

Personnel

30. Nombre de postes d'enseignant rémunérés dans le domaine de l'instruction civique: _____
31. Nombre d'employés bénévoles dans le domaine de l'instruction civique: _____
32. Etes-vous dotés d'un coordonnateur des programmes? ☐ oui ☐ non
33. Ands l'affirmative, celui-ci enseigne-il? ☐ oui ☐ non

34. Lorseque vous sélectionnez de nouveaux enseignants (rémunérés ou bénévoles), lesquelles des qualités suivantes sont **obligatoires** ou **souhaitables**?

	obligatoire	souhaitable	négligeable
formation en ALS	☐	☐	☐
expérience de l'enseignement du ALS	☐	☐	☐
connaissance de la langue maternelle	☐	☐	☐
études sociales ou expérience dans le domaine du civisme	☐	☐	☐
diplôme en enseignement ou équivalent	☐	☐	☐
autre diplôme	☐	☐	☐
autre (précisez)			

35. Quelle formation en enseignement du civisme vos enseignants ont-ils reçu?
    - ☐ cours parrainées par votre propre organisme
    - ☐ ateliers, séminaires, conférences parrainés par d'autres organismes
    - ☐ formation informelle en cours d'emploi
    - ☐ autre (précisez) _____
    - ☐ aucune

36. Recommanderiez-vous certains cours de formation à d'autres programmes (précisez)

_____

37. À votre avis, de quel type de formation en enseignement votre programme a-t-il besoin? _____

_____

38. Recourez-vous à un manuel de l'enseignant?
    - ☐ non ☐ oui (veuillez en indiquer la référence) _____

39. Quelles méthodes utilisez-vous pour déterminer si votre personnel s'acquitte avec efficacité de ses responsabilités sur le plan de l'instruction civique?
    - ☐ observation en classe par le coordonnateur/un administrateur
    - ☐ formulaires d'évaluation des cours (remplis par les élèves)
    - ☐ observation en classe par d'autres enseignants
    - ☐ formulaires d'auto-évaluation (remplis par les enseignants)
    - ☐ autre (précisez) _____

Suggestions

40. Veuillez énumérer ci-dessous les titres des livres, des films, des bandes de film, des cassettes vidéo et de tout autre document qui vous a paru particulièrement utile dans vos cours d'instruction civique et dont vous recommanderiez l'utilisation à d'autres programmes. N'hésitez pas également à nous faire part de vos observations au regard des cours d'instruction civique.

    Nous vous remercions d'avoir répondu au présent questionnaire. Nous vous saurions gré de le retourner le plus tôt possible à LARC, 10942 - 88 Avenue, Edmonton, Alberta, T6G 0Z1.

ANNEXE B: Avis aux enseignants

À L'ATTENTION DE TOUS LES ENSEIGNANTS DES COURS À CONTENU CANADIEN

Le Secrétatiat d'État effectue un recensement de tous les programmes de cours d'instruction civique et de ceux qui y sont reliés, de même que les programmes d'ALS qui offrent des renseignements sur le Canada. Il est à espérer qu'un réseau de programmes dans le domaine de la citoyenneté sera établi afin de permettre l'échange de matériel d'enseignement, de manuels de formation pour les professeurs et de documentation audio-visuelle. Si vous faites partie de ceux qui offrent un enseignement aux adultes immigrants comprenant des renseignements sur le Canada (ou si vous connaissez une personne, une organisation ethnique, une association paroissiale, etc. qui y est employé), nous vous serions gré de nous le communiquer. Prière d'envoyer votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse que voici:

LANGUAGE ASSESSMENT & RESEARCH CONSULTANTS
(LARC)
10942, 88 Avenue
Edmonton, Alberta T6G 0Z1
(tél. 431-0604)